

Les Amis du Sahara. Organe de l'Association Les Amis du Sahara. 1934/01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :  
\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.  
\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.  
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

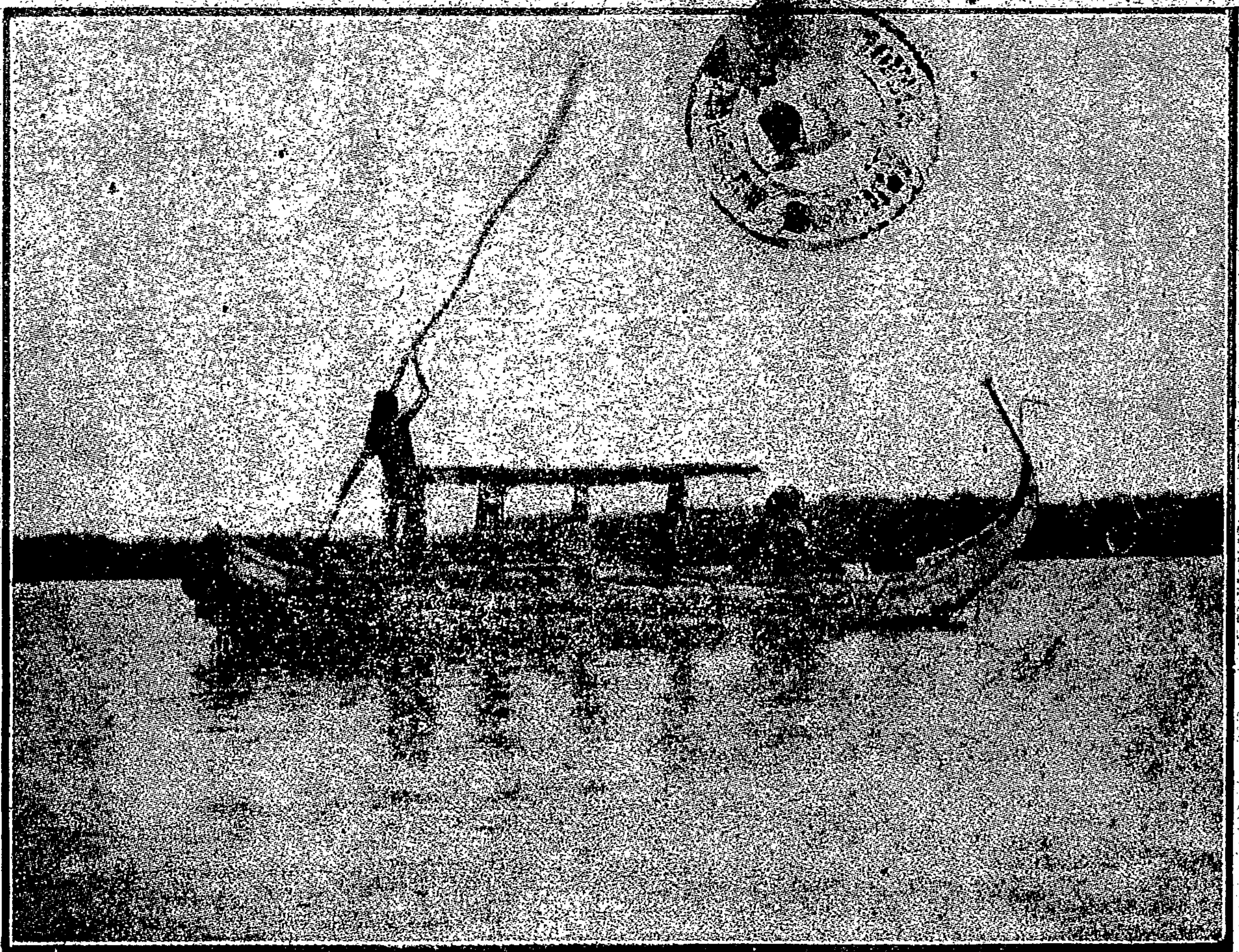
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

comp. 1-10

Bulletin Trimestriel

Janvier 1934 - N° 10

# LES AMIS DU SAHARA



Barque sur le Niger

Bulletin Trimestriel

Organe de l'Association  
" LES AMIS  
DU SAHARA "

Pour tous renseignements, s'adres-  
ser au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
de l'Association, à la DIRECTION  
DES TERRITOIRES DU SUD, au  
Gouvernement Général de l'Algérie,  
à Alger.

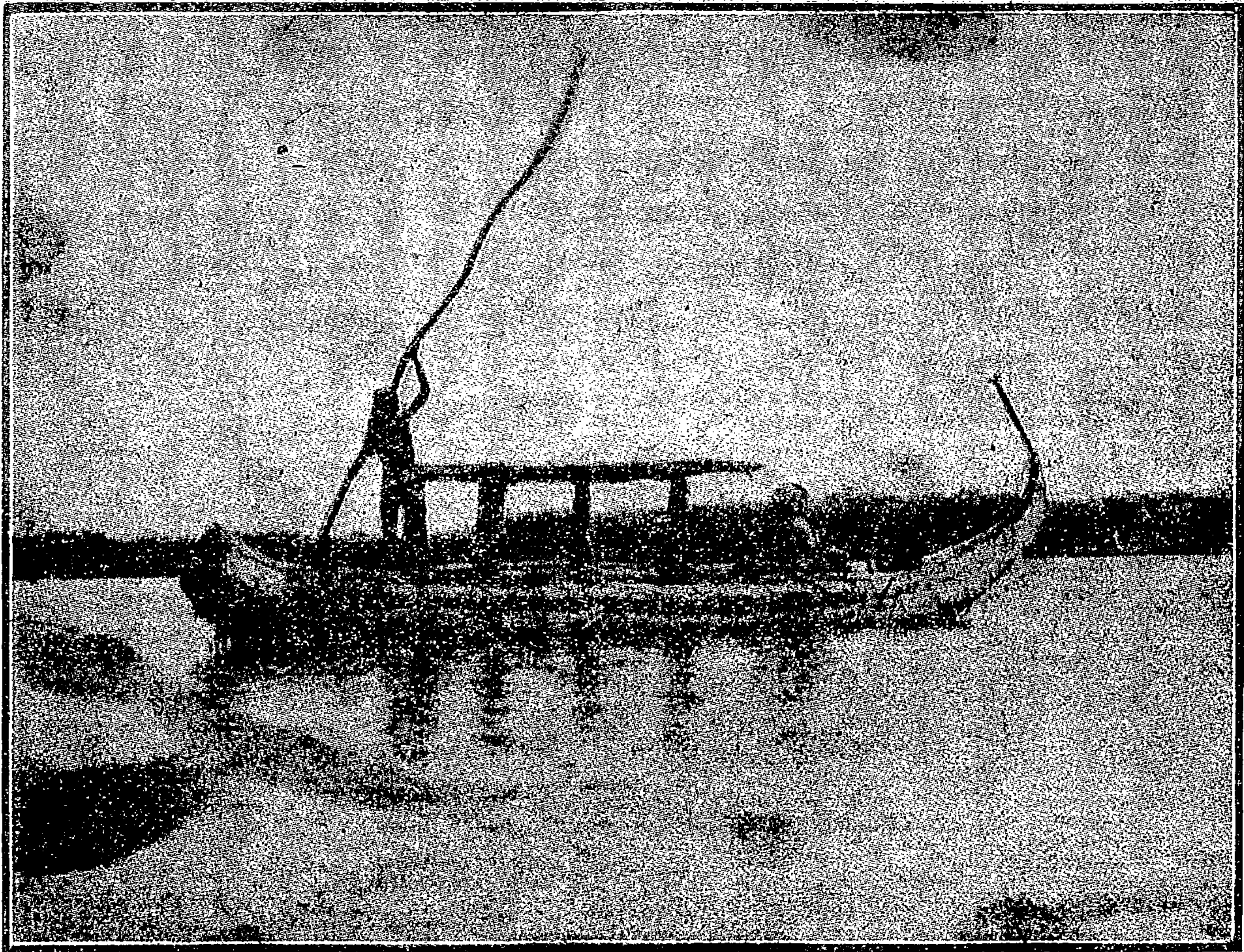
Jo 84878



Bulletin Trimestriel

Janvier 1934 - N° 10

# LES AMIS DU SAHARA



Barque sur le Niger

Bulletin Trimestriel

Organe de l'Association

" LES AMIS  
DU SAHARA "

Pour tous renseignements, s'adres-  
ser au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
de l'Association, à la DIRECTION  
DES TERRITOIRES DU SUD, au  
Gouvernement Général de l'Algérie,  
à Alger.



## SOMMAIRE

---

- I. — LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES admis au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1933.
- II. — LES FRANÇAIS AU SAHARA (suite), par le Capitaine L. LEHURAUX.
- III. — VUES D'AVENIR SUR LE SAHARA FRANÇAIS, par M. le Général O. MEYNIER.
- IV. — LES PREMIÈRES NOUVELLES PIÈCES D'ARGENT DANS LE BLED, par le Capitaine LEGENDRE.
- V. — CONFÉRENCE DU DOCTEUR BENDANOU, vétérinaire détaché à la Direction des Territoires du Sud.
- VI. — EXTRAIT DU RAPPORT DU LIEUTENANT SAILLARD, du 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais, au sujet de son voyage Iférouane-Alger.
- VII. — VOYAGE AÉRIEN TRANSSAHARIEN.





## LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES admis au cours du 4<sup>e</sup> Trimestre 1933

---

### MEMBRES BIENFAITEURS :

S.A.R. la Princesse GEORGES de Grèce et de Danemark, née Bonaparte, 6, rue Adolphe Yvon, à Paris (XVI<sup>e</sup>).

S.A.R. le Prince PIERRE de Grèce et de Danemark, 6, rue Adolphe Yvon, à Paris (XVI<sup>e</sup>).

M. LIBBRECHT Louis, 86 Chaussée de Courtrai, à Gaud (Belgique).

### MEMBRES TITULAIRES

M. BARBADE Pierre, ingénieur, 6, avenue Darblay à Corbeil (Seine et Oise).

M. BRUNESSAUX Fernand, industriel, 66, rue de Courcelles, à Reims (Marne).

M. FARQUOZ Louis, industriel, à La Buisse (Isère).

M. HALLE René, médecin, demeurant 47, rue Nationale, à Marcq en Baroeul (Nord).

M. LAUBIER Gaston, ingénieur des Arts et Manufactures, Hôtel Semiramis, à Alger.

M. NOELL Ferdinand, inspecteur de la Compagnie d'Assurances « Le Phénix », 12, rue de Mulhouse, à Alger.

M. PISANI BORG Louis, ingénieur, 2, rue Clotilde, Paris.

M. PRADAL Paul, docteur en médecine à Saïgon, demeurant actuellement Hôtel Richepance, 14, rue Richepance, à Paris (I<sup>er</sup>).

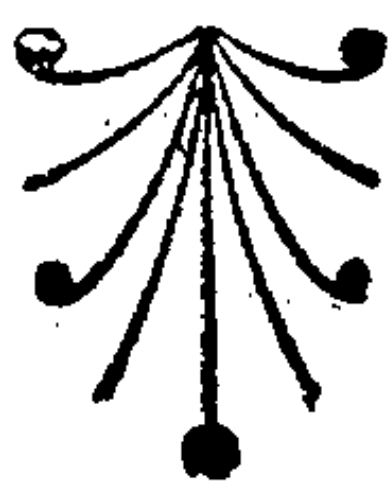
M. RENAUD André, industriel, 16 avenue de l'Observatoire, à Paris (VI<sup>e</sup>).

M. SAINTE-MARIE Lucien, loueur de grand tourisme (cars de 10 places sahariens), 2, boulevard Pitoulet, à Saint-Eugène (Alger).

M. KURT Spalty, Villa Sonnenau, à Glarus (Suisse).

Société Anonyme l'Hydraulique Afrique, 282, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Mlle Renée TOURNIOL, artiste peintre, chez le Général RICHARD, Chemin des Crêtes, à Alger.

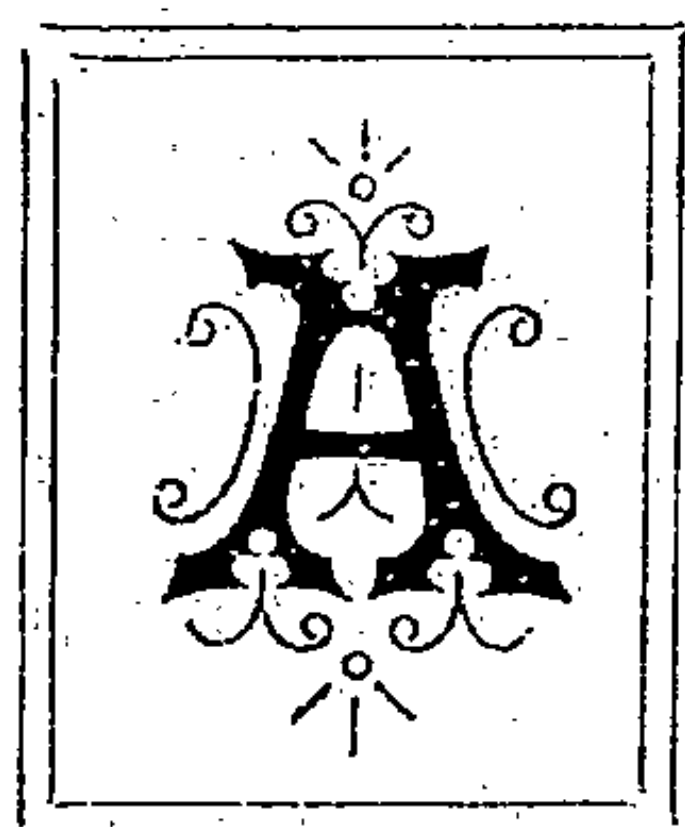


# LES FRANÇAIS AU SAHARA<sup>(1)</sup>

par le Capitaine L. LEHURAUX

## VIII. — PACIFICATION DU PAYS TOUAREG

---



PRÈS le combat victorieux livré à Tit en mai 1902 par les goumiers du lieutenant COTTENEST les Touareg du Hoggar, devenus moins arrogants, s'étaient assez rapidement décidés à faire leur soumission. La leçon avait été suffisante pour affirmer notre volonté de leur imposer le respect du bien d'autrui.

Cependant le combat de Tit n'avait pas eu les mêmes répercussions chez les Touareg du Tassili des Ajjer, cousins germains des Hoggars avec lesquels, au reste, ils vivaient constamment en mauvaise intelligence. Les Ajjer se considéraient sans doute mieux protégés que leurs voisins dans leurs repaires du Tassili, plateau rocailleux taillé d'immenses crevasses où l'on ne pouvait, à cette époque, circuler qu'en empruntant de rares sentiers de chèvres connus seulement des gens du pays.

---

(1) Voir les numéros précédents.

Quoi qu'il en fût, les Ajjer devinrent après l'affaire de Tit extrêmement provoquants. Leurs djiouchs s'aventuraient jusqu'à plus d'un millier de kilomètres de leurs bases, dans l'Ahnet, au sud du Tidikelt, où ils dévalisaient les caravaniers allant au Soudan ou venant du Niger vers les Oasis. La sécurité des pistes transsahariennes était devenue si précaire que les populations du Tidikelt et du Touat se trouvaient dans l'impossibilité de se livrer, comme par le passé, à des échanges commerciaux avec Gabès et Ghadamès. Ils risquaient trop d'être rançonnés en cours de route ou même d'y perdre la vie.

Nous ne pouvions laisser subsister cette situation anarchique sans compromettre les premiers résultats de l'œuvre entreprise. Il devenait urgent de mettre les turbulents guerriers Ajjer à la raison ou, tout au moins, de les empêcher de continuer leurs méfaits. Des mesures de répression immédiates s'imposaient et c'est le lieutenant BESSET, de la compagnie saharienne du Tidikelt, qui fut chargé de châtier les coupables.

Cette première opération de police au pays des Touareg Ajjer devait être réalisée avec le concours du goum des Châamba du capitaine PEIN, le conquérant des oasis. La rencontre des deux troupes avait été fixée à Amguid, en bordure du Tassili. Des circonstances imprévues ne permirent pas cette jonction et les deux détachements durent opérer séparément, chacun pour son propre compte.

Le 19 juin 1903, le lieutenant BESSET quittait In-Salah avec un groupe de 150 fusils. Il avait pour mission de rechercher les auteurs des récents rezzou, de les punir, le cas échéant, puis de dégager la voie de Ghadamès en chassant de Temassinin,



Palabre avec les chefs Touareg



appelé aujourd'hui Fort Flatters, les vingt hommes que les Touareg y avaient placés en petit poste. Pour le guider dans ce pays où nos méharistes n'avaient pas encore pénétré, le lieutenant disposait du targui BEN MESSIS, notre dévoué auxiliaire.

Aux abords d'In-Tifersin, le 13 juillet, le détachement livra combat contre une quarantaine de Touareg qui se dispersèrent en laissant plusieurs tués sur le terrain. Quelques jours après, dans la dépression de Tirammar, les méharistes rencontrèrent un camp hâtivement abandonné sauf par quelques femmes et des esclaves nègres; mais tous les troupeaux n'avaient pu être emmenés par les fuyards, de sorte qu'un important butin pût être capturé.

Le lieutenant BESSET se disposait à poursuivre sa marche vers l'est lorsqu'un ordre de ses chefs lui enjoignit d'interrompre sa tournée et de rentrer au Tidikelt. Cette première prise de contact avait néanmoins été intéressante puisqu'il avait été possible d'user de représailles qui décidèrent, un peu plus tard, un certain nombre de chefs de tentes à solliciter l'aman.

D'un autre côté, il se dégagait des opérations séparées du goum d'Ouargla et du détachement BESSET un enseignement tactique qui n'échappa pas à la clairvoyance du colonel LAPERRINE, enseignement qu'il formula en ces termes et qui allait devenir un article essentiel du règlement de tactique saharienne.

« Au Sahara, observa le colonel LAPERRINE, il ne peut être question de coopération étroite. Si on veut se donner des rendez-vous, s'attendre, etc...

on ne fait rien de bon, on se paralyse mutuellement. Il faut tenir le voisin au courant des opérations que l'on entreprend et celui-ci agit au mieux des circonstances en prenant le même objectif.

« C'est à cette unité d'objectif que doit se borner la coopération. Elle donne les meilleurs résultats et souvent les plus inattendus, l'ennemi ayant éventé l'un des groupes se faisant surprendre par l'autre.

« Enfin, il ne faut pas se laisser entraîner loin de sa zone de surveillance par des bruits tendancieux et ne se porter ailleurs qu'à coup sûr ».

A cette époque les Touareg Ajjer avaient pour Aménoukal, INGUEDAZZEN AG ABAKADA.

Agé d'une cinquantaine d'années, INGUEDAZZEN passait pour un homme de bien et de parole. Il avait la réputation de posséder un caractère calme, pondéré, mais on le disait aussi fanatique de la doctrine Senoussya et disciple fervent du Grand Maître de l'Ordre. La haine des chrétiens étant à la base de cette doctrine, nous ne pouvions donc trouver en lui que des dispositions peu favorables à nos desseins, et ce sont bien, en effet, ces sentiments qu'il ne cessa de manifester envers les Français jusqu'à sa mort.

Tandis que se poursuivaient au Tidikelt les négociations qui devaient aboutir à la soumission éclatante des Touareg du Hoggar, notre pénétration vers le Sahara oriental était entreprise non seulement par le commandant du territoire des Oasis, mais aussi par le commandant supérieur du cercle de Touggourt. Le chef de bataillon PUJAT, qui exerçait ce commandement, avait déjà fait creuser dans le grand Erg un certain nombre de

puits destinés à faciliter, d'une part, la nomadisation des Châamba du Souf et, de l'autre, les déplacements de nos goumiers. En avril 1904, un bordj fut construit près de la zaouia de Temassinin, point occupé pour la première fois en 1899 par le capitaine PEIN. Ce bordj reçut le nom de Fort-Flatters en hommage à la mission du colonel, victime du guet-apens de Tadjemout.

A cette même date le Gouverneur Général de l'Algérie décidait que « la charge de coordonner les relations avec la confédération des Ajjer serait dévolue au commandant CAUVET, nouveau commandant supérieur du cercle de Touggourt, dont les services antérieurs offraient des garanties certaines pour les résultats à obtenir ».

Le choix ne pouvait être meilleur. Aucun officier des affaires indigènes ne connaissait la question touareg mieux que le commandant CAUVET et on pouvait être assuré que le soldat énergique et le subtil diplomate qu'il était à la fois réussirait dans sa mission, comme il avait mené à bonne fin la reddition des Hoggars.

L'un des premiers actes du commandant CAUVET fut de mettre en pratique la méthode préconisée par les grands soldats de la conquête, les BUGEAUD, les CHANGARNIER, les LAMORICIÈRE, c'est-à-dire de lancer contre les Touareg coupables de vols aux dépens de nos administrés, des rezzou de représailles.

Durant l'été et l'automne de l'année 1904 des goumiers Châamba opérèrent une série de coups de mains sur les troupeaux Ajjer, poussant la témérité jusqu'à se rendre à l'est de Ghadamès, à Sinaoun et même jusqu'au Fezzan. Près d'un mil-

lier de chameaux furent ainsi razziés et ramenés à Touggourt.

Cette fructueuse opération fit réfléchir les Ajjer, en particulier les Iforas dépossédés de la totalité de leur cheptel. Une délégation de cette tribu vint à El-Oued solliciter l'aman ainsi que l'autorisation de s'établir comme autrefois à Temassinin.

C'est alors que le commandant CAUVET conçut le projet dont la réalisation devait avoir un retentissement considérable et conduire le drapeau français jusqu'aux confins de la mystérieuse Libye.

Désirant mettre à profit les bonnes dispositions au moins apparentes, provoquées par les audacieuses incursions des goumiers Châamba, le commandant CAUVET prit la résolution de frapper plus profondément encore l'esprit des Touareg Ajjer en dirigeant jusqu'au cœur de leur pays un important détachement français. Le capitaine TOUCHARD, chef de l'annexe d'El-Oued, fut chargé de cette mission. Il devait tenter de forer un sondage artésien à Fort-Flatters et achever les travaux déjà entrepris pour permettre l'accès facile du Tassili. Il devait également essayer d'entrer en relations avec les chefs Ajjer, notamment avec Sultan AHMOUD suzerain de Djanet, lequel, suivant une lettre parvenue à MOUSSA AG AMASTAN, l'aménoukal des Hoggars, semblait enclin à accepter notre domination.

Le goug d'El-Oued parvint sans incident à Temassinin qu'il quitta le 10 décembre 1904 accompagné du caïd des Iforas, ABDENNEBI AG ALI, et d'un notable de cette tribu, OUANTITI AG ABDELHAKEM. Il emprunta l'itinéraire Aïn-el-Hadjdadj-Menghour et atteignit le 29 décembre le maâder

de Tarat où des traces fraîches de campements et de troupeaux attestaient la présence de nomades dans les environs.

Le capitaine TOUCHARD installa son goum dans les beaux pâturages de Tarat et dépêcha le caïd ABDENNEBI auprès des chefs de tente. Le caïd des Iforas jouissait d'une grande considération parmi les Touareg Imrad; tout acquis à notre cause, il mit avec empressement à notre disposition le prestige dont il était entouré. Il n'hésita pas à se rendre seul dans les campements pour prêcher la soumission aux Français et ses démarches furent bientôt couronnées de succès. Quelques jours après son arrivée à Tarat le capitaine TOUCHARD avait la satisfaction de recevoir la soumission de trois importantes tribus serves : les Idje-radjriouen, les Kel Toberen et les Kel Ahras.

Succès incontestable, mais succès incertain ou tout au moins incomplet. Les nobles avaient fait le vide devant la troupe française. Cependant pour que les soumissions recueillies fussent durables il était indispensable d'obtenir également l'adhésion des chefs Ajjer, surtout celles de l'aménoukal INGUEDAZZEN et de Sultan AHMOUD. INGUEDAZZEN se trouvait entre Tarat et Assakao. Quant à Sultan AHMOUD il devait certainement être présent à Djanet; aussi le capitaine TOUCHARD décida-t-il de se rendre dans cette oasis. Son intention était de traverser directement le Tassili, par le col d'Assakao, mais les nouveaux ralliés l'en dissuadèrent avec de tels accents de sincérité, en faisant valoir l'inaccessibilité des pistes chamelières, que l'officier adopta un chemin plus facile, mais plus long, passant par le maâder de Dider.

Première perfidie des Imrad. Leurs conseils si

pressants étaient destinés à retarder la marche du détachement français vers Djanet afin qu'ils pussent aviser les chefs Ajjer de nos projets et de les mettre en mesure de se dérober à toute entrevue.

Le goum du capitaine TOUCHARD fit son entrée dans Djanet le 19 janvier 1905. Pour la première fois, un Européen, un Français, foulait le sol de la lointaine oasis du Sahara oriental. Observant une attitude résignée la population atterrée s'était réfugiée sur les sommets rocheux qui encadrent la vallée. La zaouia elle-même, fort d'arrêt plutôt que lieu de prières, construite en 1900 par les Senoussistes après l'arrivée des Français à In-Salah, demeurait silencieuse. On n'entendait aucun cri, aucun bruit dans la palmeraie ou dans les villages pittoresquement bâtis sur des monticules de pierres. Seul un drapeau ottoman, reconnaissable à son croissant blanc sur fond rouge, don du Grand Senoussi, flottait sur le Ksar d'Azellouaz, témoignant de l'état d'esprit des habitants à notre égard. Un ordre du chef de la colonne et l'emblème fut rapidement amené et remis au représentant de la France.

Entrée pacifique. Séjour sans incident. Mais aussi résultats immédiats négatifs. Les chefs Ajjer, prévenus, avaient quitté Djanet et la région à l'approche du détachement et tous les nobles de la confédération les avaient suivis. A Djanet il ne restait que les habitants des villages, sédentaires sans influence, Imrad attachés à leurs maîtres dans la servitude la plus absolue et avec lesquels il n'était pas possible d'engager de sérieuses conversations en vue de leur soumission. Au surplus leur terreur était si grande que leur unique préoc-

cupation était de ne pas mécontenter le chef Français afin d'éviter son courroux.

Après quelques jours passés à Djanet le capitaine TOUCHARD reprit la direction du nord en passant par la plaine d'Admer et le col de Taharadjelli, puis par l'Oued Mihero et l'Oued Ilezy. Le 21 février 1905, le goum était de retour à Fort-Flatters après une absence de deux mois et demi sans incident.

Cette brillante reconnaissance permit au capitaine TOUCHARD de recueillir des renseignements géographiques et ethnographiques très intéressants sur le pays des Touareg Ajjer et notamment sur Djanet. Si, du point de vue politique, elle ne donna pas tous les résultats escomptés elle eut cependant une importance très grande. Les déplacements du goum dans les zones les plus difficiles du Tassili avaient causé une profonde impression. Mais ce qui surprit peut-être davantage ce fut l'attitude observée par les goudiers français : les populations ne furent pas molestées; les biens furent respectés; aucun acte de brutalité ne fut commis. Cette pacifique manière de procéder du conquérant ne fut pas le moindre sujet d'étonnement dans ce pays où le pillage était de tradition.

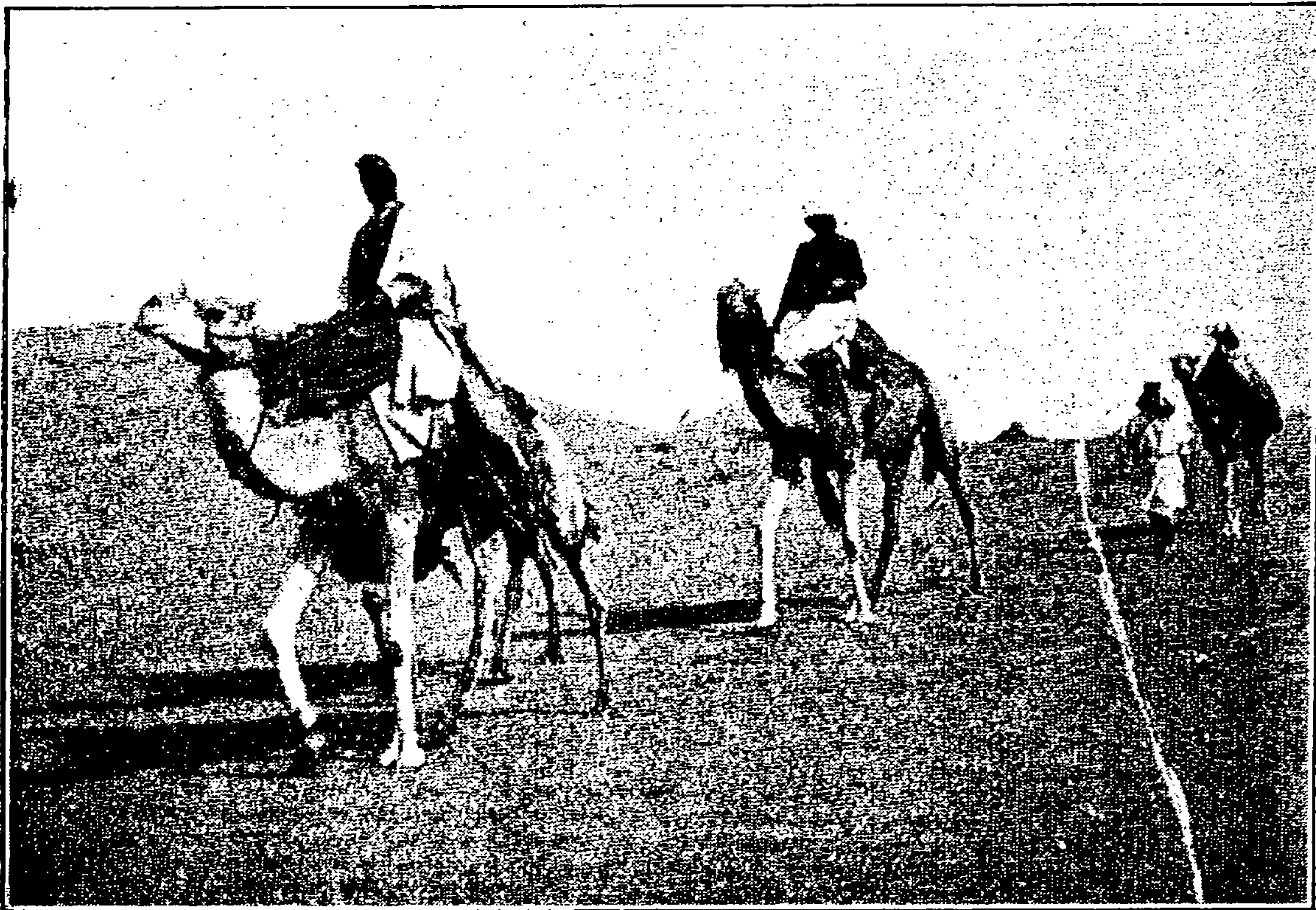
INGUEDAZZEN tint à reconnaître cette attitude dans une lettre envoyée ultérieurement au capitaine TOUCHARD à El-Oued : « Je ne puis, disait le chef Ajjer, que vous confirmer l'alliance conclue entre nous depuis fort longtemps et qui ne cessera pas d'exister. Vous, personnellement, vous êtes allé à Tarat où il y avait des chameaux, des gens et des chèvres. Vous n'avez rien pris; c'est une preuve de votre amitié. Vous ne cherchez que la paix. Dieu vous récompensera par le bien ».

Cependant, en dépit de ces sages paroles, la sécurité continuait à être bien précaire dans tout le Sahara oriental. A la vérité, les chefs Ajjer ne pouvaient être rendus entièrement responsables de la recrudescence d'activité des rezzou qui se manifesta après la reconnaissance TOUCHARD. Peut-être étaient-ils sincères dans leur désir de paix et s'apprêtaient-ils réellement, comme l'avait indiqué INGUEDAZZEN au caïd ABDENNEBI, à suivre l'exemple des Kel Toberen et des Idjeradjriouen. Un coup de main inopportun de nos nouveaux sujets du Hoggar contre des campements Ajjer arrêta ces bonnes dispositions; les prédications haineuses des agents senoussistes l'emportèrent sur les conseils de sagesse du caïd ABDENNEBI.

Dès lors la guerre était ouvertement déclarée entre les Touareg Ajjer et leurs voisins du Hoggar et, par surcroît, entre eux et nous.

Sous la conduite de RESKOU AG YAHIA, redoutable chef de bande renommé pour sa férocité, les rezzou se multiplièrent. Les caravanes qui osaient s'aventurer loin de nos postes sans protection suffisante étaient impitoyablement pillées, les troupeaux des nomades soumis, razziés. Notre allié ABDENNEBI, renié par les siens, ne trouva lui-même son salut qu'en se mettant à l'abri des murailles de Fort-Flatters.

A cette même époque parvenait la nouvelle de l'entrée des Turcs sur la scène saharienne. Pour la première fois, le Gouvernement Ottoman élevait des protestations contre la démonstration du goum du capitaine TOUCHARD et il revendiquait la possession de l'oasis de Djanet. Des conversations diplomatiques étaient engagées entre Paris et Constantinople. On allait même jusqu'à affirmer qu'un



Le Général LAPERRINE à méhari dans l'Erg de Fort Flatters



conflit était imminent entre les deux pays pour la possession des confins de Ghat !

En avril 1905, le Gouvernement Ottoman décidait l'occupation de l'oasis de Ghat et sans doute aussi de celle de Djanet. Il confiait cette difficile mission à l'un des plus brillants officiers de son armée, le capitaine DJANI BEY, officier instruit, parlant notre langue, très au courant des affaires politiques et, de plus, ami et confident de REDJEB PACHA, gouverneur de la Tripolitaine. Cette désignation pour un poste aussi peu important était symptomatique et l'on pouvait y découvrir le désir de la Turquie, suggéré vraisemblablement par une autre puissance étrangère, de nuire aux projets d'unification de l'empire africain français.

Dès que cette nouvelle fût connue, le Gouvernement de la Métropole résolut de faire acte de souveraineté sur l'oasis de Djanet et l'ordre fut donné au commandant militaire du territoire des Oasis sahariennes de faire occuper ce centre par ses méharistes, puis de coopérer avec les troupes de l'Afrique occidentale française à l'occupation du Kaouar dont Bilma est la capitale.

Pour des raisons diplomatiques ces instructions furent ultérieurement annulées de sorte que l'opération projetée ne fut pas exécutée. On se borna à l'envoi de reconnaissances. La plus importante, sous les ordres du lieutenant CANNAC, parcourut toute la région comprise entre Temassinin et l'Edjeré, d'une part, l'Igharghar et l'Oued Samen, de l'autre. Durant ces déplacements et pendant le séjour prolongé que fit le détachement dans le maâder d'In-Dekkak, le lieutenant CANNAC recueillit d'utiles renseignements sur les pistes caravanières et sur l'hydrographie du pays.

Fin 1906 la situation politique se présentait en somme assez bonne. Les Ajjer se maintenaient à nouveau tranquilles; ils ne manifestaient aucun sentiment hostile à notre égard et nous n'aurions rien eu à leur reprocher si l'un des leurs, le bandit RESKOU AG YAHIA, n'avait continué ses actes de piraterie, désavoués il est vrai par l'aménoukal INGUE-DAZZEN, mais que celui-ci ne pouvait ou ne voulait interdire. Il était urgent de suppléer à ce manque d'autorité et de mettre le coupable hors d'état de nuire. Ce soin fut confié à un goum de Touareg du Hoggar commandé par MOKHAMMED AG OTHMAN, Khalifa de l'aménoukal MOUSSA AG AMASTAN.

La rencontre eut lieu dans le Tadrat, non loin de la frontière Tripolitaine. RESKOU, surpris par l'arrivée des Hoggars, capturé et amené devant MOKHAMMED AG OTHMAN eut aussitôt la tête tranchée.

Tandis que le commandant militaire du territoire des Oasis poursuivait ainsi son programme de pénétration vers le Sahara oriental, le cercle de Touggourt ne demeurerait pas non plus inactif.. En décembre 1906, le commandant ROPERT, nouveau commandant supérieur du cercle, envoyait le capitaine TOUCHARD et son goum de Châamba exécuter la reconnaissance d'une route caravanière entre Temassinin et la région de Tadent. Le capitaine, après avoir touché le puits de Temassint à l'est de la Koudia du Hoggar, remontait vers le nord par Admer et Dider et atteignait le puits d'Issebilen, à quelques kilomètres de Menghour, le 15 février 1907. L'officier y trouvait des instructions lui enjoignant de rentrer d'urgence à Touggourt et de cesser toute action politique avec les Touareg Ajjer. Ce rappel était la conséquence

d'une décision récente qui avait placé sous l'autorité d'un seul chef tous les territoires sahariens constituant les terrains de nomadisation habituels des Touareg du Nord.

Une expérience de plusieurs années avait, en effet, mis en évidence les inconvénients multiples d'une organisation qui avait eu pour effet de scinder l'action politique vis à vis des Touareg. On n'avait pas tardé à s'apercevoir que l'unité de vues et de méthode s'imposait dans ce pays où les populations, bien que se trouvant en rivalité d'intérêts, avait leur existence trop intimement liée pour qu'elles fussent séparées administrativement.

« Je ne serai jamais d'avis de donner commandement à deux; il vaut mieux un moindre capitaine seul, que deux bons ensemble ». Le Gouvernement avait enfin adopté cette formule de Montluc pour l'appliquer au Sahara et toute la politique touareg fut confiée au commandant militaire du territoire des Oasis. Le décret du 10 avril 1907 portant réorganisation des territoires militaires du sud de l'Algérie plaçait le pays Ajjer comme le pays Hoggar dans la zone d'action de la compagnie saharienne du Tidikelt.

Dès lors, le colonel LAPERRINE allait pouvoir appliquer son programme sans entrave, suivant sa méthode particulière de pacification. En mai 1907, il envoya le lieutenant HALPHEN nomadiser en bordure du Tassili avec mission de pénétrer dans l'intérieur du plateau et de prendre contact avec les Ajjer. L'officier visita successivement Tirammar, Afara, Dider et, au cours de ces déplacements, il eut l'agréable surprise de découvrir, dans une vallée étroite et très encaissée, la palmeraie d'Harir, petite merveille de verdure dans ce pays

sévère. A son retour dans les pâturages d'Ahorren, le détachement poursuivit un rezzou Ajjer; il l'atteignit le 20 juillet au puits de Taharaq et les razzieurs durent se disperser en laissant onze des leurs sur le lieu de combat.

Le décret du 10 avril 1907, en élargissant le rayon d'action des méharistes du Tidikelt avait aussi augmenté sensiblement l'effectif de la compagnie. Ce relèvement avait permis au colonel LAPERRINE de procéder à une nouvelle répartition de ses contingents en constituant notamment deux groupes mobiles, l'un pour la région Ajjer, l'autre pour la région Hoggar, chacun à l'effectif de un officier et environ 230 méharistes, français et indigènes.

Placé sous les ordres du lieutenant CLOR, le nouveau groupe des Ajjer quitta le Tidikelt le 12 décembre 1907 pour aller s'installer dans l'oued Ihan. Un bordj fut aussitôt construit dans les Ighargharen, aux abords de l'oued Ilezy, pour servir de point d'appui au détachement et de dépôt d'approvisionnements. Ce bordj reçut le nom de « Fort de Polignac » en hommage à la mémoire de l'officier qui, l'un des premiers, s'était aventuré dans le pays.

Ces diverses manifestations de notre volonté de rester dans le Tassili inquiétaient beaucoup les Touareg qui paraissaient plus disposés à obéir aux suggestions de DJANI BEY, nommé caïmakan de Ghat, qu'à se rallier à notre cause. DJANI BEY, très actif, faisait répandre le bruit que la Turquie ne se laisserait pas déposséder de ses droits. Pour donner quelque créance à ses déclarations il s'installait même à différentes reprises dans l'oasis de Djanet et y faisait arborer le drapeau ottoman.

Ces agissements créaient chez les Touareg un état d'esprit qui ne nous était pas favorable. Notre œuvre de pénétration s'annonçait comme devant être très ardue, beaucoup plus compliquée que dans le Hoggar. De ce côté nous avions eu la chance d'avoir pour nous un personnage influent, MOUSSA AG AMASTAN, qui entraîna à sa suite toute la confédération. Aux Ajjer, au contraire, nous avions contre nous des chefs écoutés : ATTICI, INGUEDAZZEN, Sultan HAMOUD qui, encouragés par les Turcs, employaient tout leur prestige à entraver nos efforts et à ramener à eux les quelques tribus serves qui avaient fait leur soumission.

Nous devions donc, tâche peu aisée, combattre, par nos propres moyens, l'influence de ces nobles sur les vassaux.

Pour mettre un terme aux divergences relatives à la frontière, les Gouvernements Français et Ottoman avaient décidé d'instituer provisoirement une zone neutre dont la limite ouest était marquée par le 6° degré de longitude Est de Paris. En fait, le caïman de Ghat se souciait assez peu de cette convention. Les détachements turcs ne se gênaient nullement pour se déplacer dans cette zone neutre et parfois même ils n'hésitaient pas à en franchir la limite pour pénétrer en territoire français. D'autre part les actes d'hostilité, sinon encouragés du moins facilement pardonnés par les autorités ottomanes, se faisaient de plus en plus nombreux. Le pays était en effervescence et l'on signalait même la formation en Tripolitaine d'une forte méhalla ennemie.

La situation devint bientôt assez inquiétante pour déterminer le colonel LAPERRINE à renforcer le groupe mobile des Ajjer d'un goum de Chaâmba

dirigé par le lieutenant ARDAILLON, et d'une partie du groupe du Hoggar commandé par le lieutenant SIGONNEY.

L'arrivée rapide de ces renforts contraria sans doute les projets de nos adversaires, mais la menace d'une attaque subsistait néanmoins. Aussi le capitaine NIÉGER, commandant de la Compagnie du Tidikelt, venu d'In-Salah pour prendre la direction des opérations éventuelles, résolut-il d'agir avec la plus grande vigueur en occupant coûte que coûte l'oasis de Djanet.

En pays d'Islam la manifestation de la force produit toujours les mêmes effets. A la vue des Français, les Imrad renouvelèrent leur geste de 1905 : Kel Toberen, Kel Ahras et Idjeradjriouen représentèrent leur soumission, suivis du kebir des Iadhanaren et du kebir des Kel Ahrir. Seuls les chefs Ajjer, les nobles et les Kel Djanet demeurèrent irréductibles et refusèrent toutes nos avances.

La colonne NIÉGER, forte de 170 fusils et d'un canon de 80 m/m de montagne, arriva en vue de Djanet le 18 juillet 1909. Des émissaires avaient été envoyés aux habitants afin de les informer de nos intentions pacifiques et pour les inviter à recevoir nos troupes avec le même esprit, mais aucune réponse ne leur avait été remise. Bien mieux, dès leur départ un drapeau turc avait été hissé au sommet d'un mamelon rocheux, geste significatif et qui traduisait éloquemment les sentiments dont les ksouriens de Djanet étaient animés à notre endroit.

C'est ce drapeau qu'aperçut tout d'abord le capitaine NIÉGER en approchant de l'oasis. Puis il distingua à la jumelle des groupes d'hommes armés

paraissant disposés au combat. Le chef de la colonne ne voulut cependant pas brusquer les choses et avant d'engager une lutte dont l'issue ne pouvait que nous être favorable, il tenta un dernier effort de conciliation. Pendant que les méharistes avançaient avec précaution dans la vallée et que la pièce de canon, braquée sur le village d'Azellouaz, était prête à entrer en action, la population était invitée à déposer les armes et à amener l'emblème ottoman. Un délai d'une heure lui était accordé au delà duquel il serait procédé au bombardement des villages et à l'attaque de l'oasis en cas de refus.

En présence de cette attitude énergique les ksouriens d'El-Mihan, d'Azellouaz et d'Adjahil s'empressèrent d'exécuter les ordres donnés et leurs djemaâs vinrent au camp français présenter leur soumission. Toutes les armes furent confisquées et détruites afin de prévenir une trahison possible de la part de ces imrad, instrument aveugle entre les mains de leurs suzerains réfugiés en Tripolitaine dont nous ne pouvions attendre qu'une opposition haineuse.

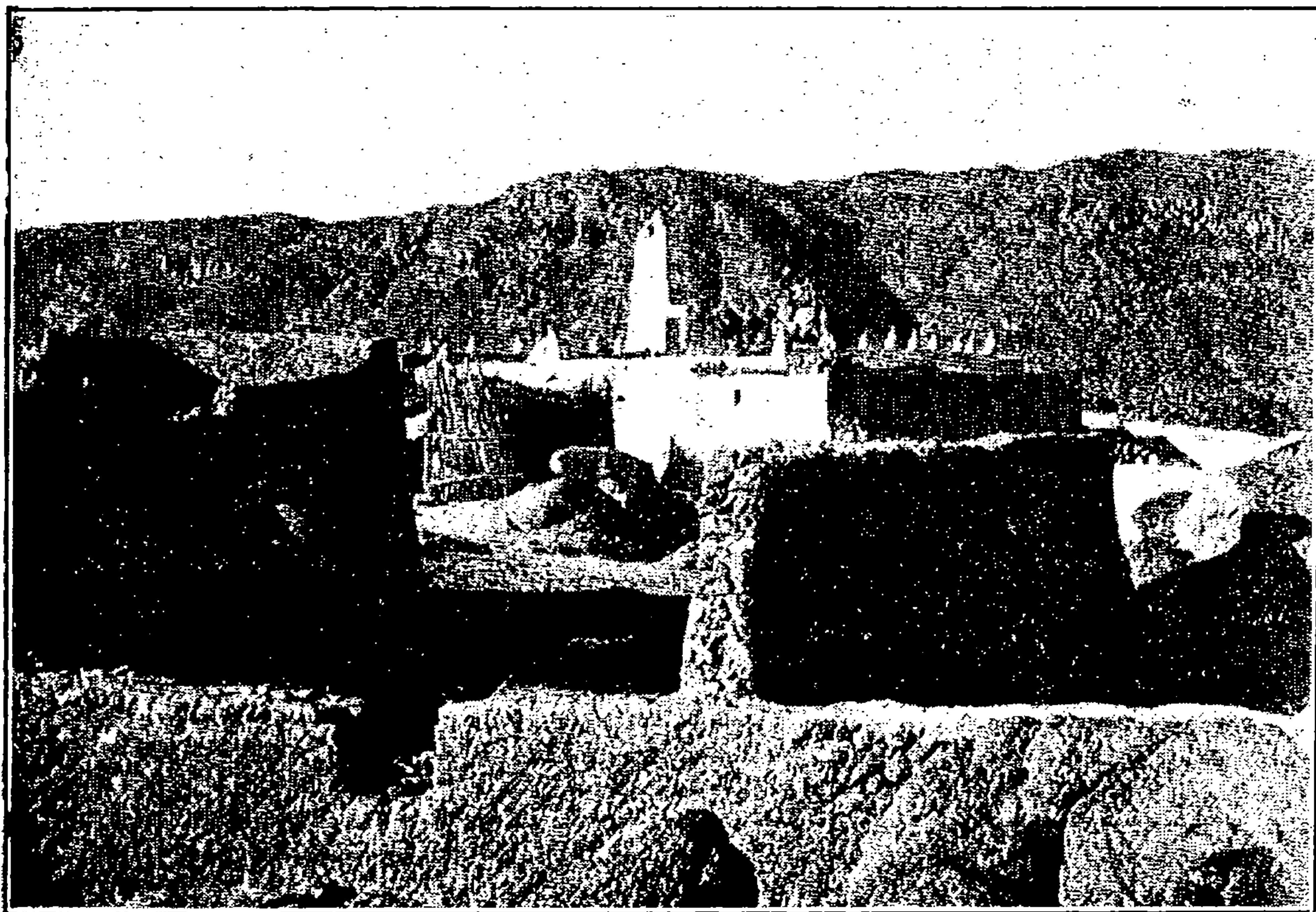
La troupe française resta une dizaine de jours à Djanet pendant lesquels le capitaine NIÉGER fit exécuter des exercices de tir par les méharistes et artilleurs dans le dessein d'impressionner les habitants. Puis la colonne se dispersa et chacun de ses éléments rejoignit sa base normale. La démonstration avait porté ses fruits. La force française s'était manifestée. La harka en formation s'était désagrégée. L'objectif avait été atteint.

Dans les mois qui suivirent la situation politique devint si favorable que le colonel LAPERRINE jugea le moment propice pour procéder à l'organisation

administrative du pays Ajjer. Il se rendit personnellement dans la région et, au cours de nombreuses réunions, il exprima aux Touareg imrad la volonté de la France de rester dans leur pays et de les gouverner sans le concours des nobles, puisque ceux-ci, mal conseillés, demeureraient sourds aux offres de conciliation qui leur étaient adressées. Durant plus de trois mois, du 15 avril au 29 juin 1910, le colonel LAPERRINE parcourut le Tassili, visita tous les campements, propagea partout sa méthode « d'apprivoisement ». Il chercha également à entrer en relations avec le commandant Turc de Ghat; ce fut d'ailleurs en vain et il dut regagner In-Salah sans avoir pu échanger des idées avec le représentant du gouvernement Ottoman.

Toutefois nos rapports avec les troupes turques n'étaient pas mauvais, bien que la situation demeurât délicate. La conception de la zone neutre, sorte de zone tampon, était la cause de fréquents incidents qui eussent pu parfois dégénérer en conflits. Nous respections bien les clauses du pacte qui interdisaient l'accès de cette zone aux détachements des deux puissances, mais nos voisins continuaient à s'y déplacer librement. Malgré les protestations de notre Ambassadeur à Constantinople, les Turcs avaient même construit dans l'oued Tarat, c'est-à-dire dans le secteur interdit, un petit fortin qu'ils occupaient en permanence. De plus ils s'ingéniaient à contrarier notre action en arrêtant nos caravanes allant en Tripolitaine, ou en offrant au razzieurs une généreuse hospitalité qui mettait ceux-ci à l'abri de nos justes représailles.

Cette situation ne pouvait se prolonger sans in-



DJANET. La Mosquée senoussiste devenue le Fort Charlet



convénient grave. Déjà la France avait conclu avec le Gouvernement Turc « un arrangement ayant pour objet de faire discuter par une commission mixte composée de délégués du Gouvernement Turc et du Gouvernement Tunisien, le tracé de la frontière Tuniso-Tripolitaine entre la mer et l'oasis de Ghadamès ». Mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, l'Algérie n'avait été ni représentée à cette commission, ni consultée sur ses délibérations, de sorte que la question de la délimitation de la frontière au sud de Ghadamès n'avait même pas été abordée. Pour compléter cet accord précédemment signé on envisagea l'envoi, au cours de l'année 1911, d'une commission Franco-Turque chargée de procéder à l'étude de cette délimitation.

Le capitaine CHARLET, qui venait de remplacer le capitaine NIÉGER à la tête de la Compagnie saharienne du Tidikelt, désireux de se rendre compte sur place de nos droits, se rendit en région Ajjer au mois de septembre 1911. Son premier soin fut de provoquer une entrevue avec le caimakan de Ghat à qui il proposa un rendez-vous à quelques kilomètres du col d'Assakao. Le capitaine CHARLET se rendit en cet endroit à la date indiquée, mais, au lieu de l'officier turc, il n'y trouva qu'un porteur de courrier. Dans une lettre, d'ailleurs fort courtoise, le caimakan exprimait ses regrets de ne pouvoir répondre à l'invitation qui lui était faite, contraint qu'il était, disait-il, de se rendre à Tripoli où l'appelait une convocation de ses supérieurs.

Cette réponse ne surprit pas le capitaine CHARLET qui ne comptait pas être plus favorisé que ses prédécesseurs. Son objectif était, au surplus, at-

teint puisqu'il lui avait ainsi été possible de séjourner dans la zone neutre, de prendre contact avec des Tripolitains et de recueillir des renseignements de grand intérêt. L'officier prolongea encore son séjour aux Ajjer puis il se disposait à regagner In-Salah, lorsque, à son passage à Temassinin, il apprenait la nouvelle de la déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie, et recevait l'ordre d'occuper l'oasis de Djanet ainsi que l'oued Tarat.

L'entrée de nos troupes à Djanet s'opéra pacifiquement le 27 novembre 1911 « sans violence et sans bruit » selon les instructions du Gouvernement. Les djemaâs, moins récalcitrantes que deux ans auparavant, se portèrent au devant du chef de la colonne et l'assurèrent de leurs sentiments de loyalisme. Elles renouvelaient peu après les mêmes protestations d'amitié au commandant PAYN, successeur depuis juillet 1910 du colonel LAPER-  
RINE, venu en tournée d'inspection dans la région.

Le capitaine CHARLET prit possession de la zaouïa senoussiste, au haut de laquelle il fit flotter le drapeau Français, et y installa un poste permanent. Il ne pouvait plus être question désormais de zone neutre. Les Turs avaient peu à peu disparu de la région et nous demeurions seuls maîtres du pays. Les nobles ne s'y trompèrent point. Eux qui, jusqu'alors, inclinaient vers les Ottomans, se trouvaient maintenant dans une fâcheuse posture. Ils se rendaient compte que leur indépendance allait bientôt cesser, mais ils hésitaient encore dans le choix de la puissance, France ou Italie, à laquelle leur intérêt les conseillait de se soumettre.

L'occupation de l'oued Tarat, le 3 décembre 1911, acheva de les convaincre et, bientôt, ils s'enquer-

raient de nos dispositions à leur égard, des conditions d'aman, etc... On pouvait donc espérer que leur ralliement se réaliserait dans un bref délai.

En fait, les soumissions d'imrad se présentèrent assez nombreuses, mais les chefs Ajjer ne se décidaient pas à faire la démarche décisive auprès des autorités françaises. Ils affirmaient néanmoins de leurs intentions pacifiques à notre égard, tout en préparant clandestinement une revanche qu'ils souhaitaient prochaine. Nous savions, en effet, qu'un centre d'agitation religieuse était en formation dans le Fezzan et qu'une harka de plus de quatre cents combattants se rassemblait sous la direction du Sultan AHMOUD et d'INGUEDAZZEN en vue de reprendre Djanet.

L'effervescence qui régnait en Tripolitaine par suite du conflit Italo-Turc ainsi que ces projets des chefs Ajjer nécessitèrent la concentration dans la région de forces de police importantes placées sous les ordres directs du commandant militaire du territoire des Oasis.

Ces mesures arrêtaient toute velléité d'agression chez nos adversaires. La sécurité était redevenue si apparente que le commandant PAYN jugea le moment favorable à l'exécution d'une liaison depuis longtemps projetée entre les troupes soudanaises de Bilma et les méharistes du groupe des Ajjer dans la région de Djado.

Le lieutenant GARDEL, nouveau commandant du groupe, fut chargé de diriger cette importante reconnaissance devenue nécessaire depuis la réoccupation de la région de Bilma par les troupes soudanaises. Entre Djanet et Djado une large trouée de près de cinq cents kilomètres n'avait pas encore été explorée; on savait que les pâtura-

ges y étaient rares et les points d'eau à peu près inexistants. Les rezzou Tebbous parcouraient cette contrée sans crainte d'être poursuivis lorsque, après une razzia chez les Ajjer, ils regagnaient leurs repaires du Tibesti. La jonction envisagée devait permettre de reconnaître une région nouvelle et de préciser les mesures de police communes à mettre en œuvre par les autorités françaises des deux territoires voisins.

Accompagné de quarante méharistes, le lieutenant GARDEL quitta Djanet le 3 avril 1913. Des bruits de formation d'une harka en Tripolitaine circulaient bien dans le pays, mais depuis si longtemps on enregistrait tant d'informations tendancieuses et contradictoires au sujet de cette harka que l'on n'y croyait plus. Le capitaine CHARLET lui-même, arrivé depuis peu du Hoggar, ne s'opposa pas, en dépit de la sûreté de ses renseignements, au départ du détachement. Cependant deux jours après avoir quitté Djanet, le chef de la reconnaissance recevait de son capitaine de telles précisions sur la harka qu'il renonça momentanément à sa mission. Le détachement prit alors la direction d'Esseyen-n-Afahla, petit centre de culture situé non loin de Ghat, où il arriva le 10 avril au matin.

Le village d'Esseyen était complètement abandonné de ses habitants, alors que quelques jours auparavant nos méharistes envoyés en patrouille y avaient été fort bien reçus. Ce départ précipité confirmait les informations recueillies sur la harka et il fallait s'attendre à une attaque imminente. Le lieutenant GARDEL fit prendre immédiatement toutes les dispositions défensives nécessaires; le camp fut installé sur des monticules sablonneux

couverts de tamarix et entouré de branches épineuses de tahla.

Dans l'après-midi les sentinelles donnèrent l'alerte : des méharistes ennemis et de nombreux hommes à pied apparaissaient à moins d'un kilomètre et se rapprochaient rapidement du camp. Aussitôt la fusillade commença de part et d'autre et le combat inégal à quarante contre plus de trois cents se poursuivit sans arrêt durant toute la journée et la nuit qui suivit. Jugeant la situation désespérée, le lieutenant GARDEL confia un courrier pour Djanet à l'un de ses sahariens qui devait réussir à remplir sa périlleuse mission. Puis, le onze avril au lever du jour, à bout de munitions, mais non d'énergie et de volonté, le vaillant officier réunit sa petite troupe et décida de tenter une sortie à la baïonnette, suprême et fragile chance de salut.

Avec le plus parfait mépris de la mort les méharistes, officier et gradés Français en tête, sortirent de leurs abris et se lancèrent avec impétuosité contre leurs assaillants. L'attaque fut si soudaine et si imprévue que ceux-ci, complètement surpris et affolés, s'enfuirent de tous côtés dans le plus grand désordre, laissant sur le terrain environ soixante-dix morts et de nombreux blessés.

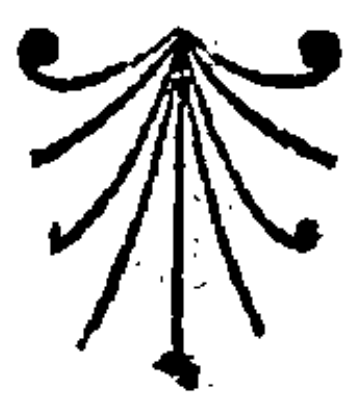
Le retour à Djanet du détachement s'effectua sans autre incident par le col d'Abdennefog où il rencontra le détachement du capitaine CHARLET, parti au secours du lieutenant GARDEL dès réception de son mot ainsi libellé : « Si vous ne nous secourez pas immédiatement nous sommes f..... Tous les chameaux sont morts, Ali Boukhechba gravement blessé. Islaman, Abidin, tués. Belle conduite des hommes. 150 fusils à tir rapide. Adieu ».

Le combat d'Esseyen, réplique du combat de Tit dans le Hoggar en 1902, eut un retentissement considérable jusqu'au Fezzan. La harka se désagrégea et ses éléments se replièrent en désordre sous la conduite d'INGUEDAZZEN et de Sultan AHMOUD qui se retirèrent définitivement à Mourzouk.

A la fin de l'année 1913 l'occupation de la Tripolitaine par les Italiens laissait prévoir une amélioration de la situation générale de la région Ajjer. Ghadamès, occupée par les troupes royales, allait cesser d'être un foyer d'intrigues. Une entente amicale entre les autorités des deux puissances, française et italienne, semblait devoir faciliter l'œuvre de pacification déjà bien avancée. Les premiers mois de l'année 1914 confirmèrent ces excellentes impressions, mais la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, qui eut sa répercussion jusque dans le Sahara, devait susciter en pays Ajjer des troubles graves qui mirent en péril, à un certain moment, la souveraineté de la France dans toute la zone saharienne.

(A suivre).

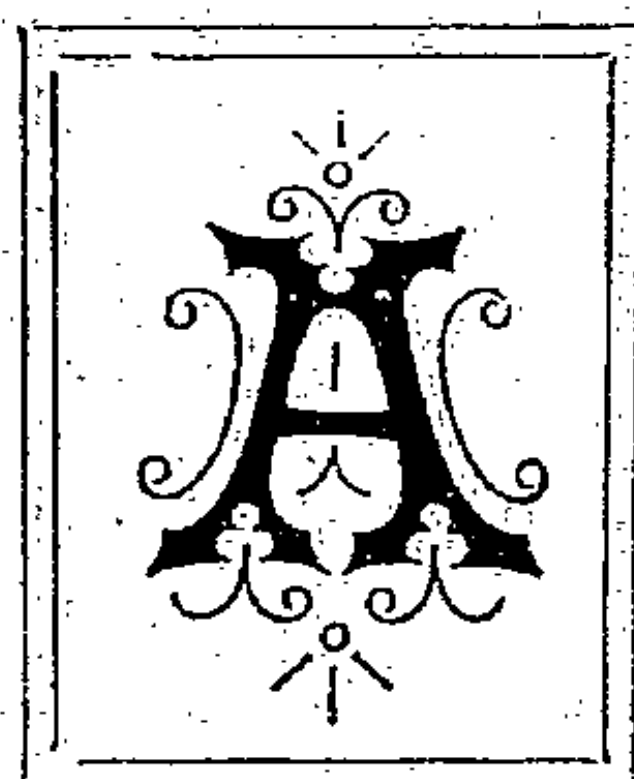
Capitaine Léon LEHURAUX.



# Vues d'avenir sur le Sahara Français

Causerie faite à RADIO-ALGER

par M. le Général O. MEYNIER



AUJOURD'HUI se termine le cycle des causeries qui ont été consacrées au Sahara français et plus spécialement aux territoires du Sud-algérien.

Nous voulons espérer que ces causeries, quelque peu techniques, ont intéressé cependant quelques-uns des nombreux auditeurs de la station Radio P.T.T. d'Alger. Ces causeries paraîtront successivement dans le Bulletin trimestriel que publie la Société des « *Amis du Sahara* », Direction des Territoires du Sud, Gouvernement Général de l'Algérie, Alger. Bien entendu, nous mettons ces documents à la disposition des organismes qu'ils peuvent intéresser et notamment des établissements radiophoniques qui voudraient en tirer parti pour leurs émissions.

Nous avons prévu d'abord, que cette dernière causerie consisterait en un résumé d'ensemble des conférences déjà faites, et en un aperçu de l'avenir du Sahara — Nous avons craint, à la réflexion, que le résumé ne soit ou trop concis et par suite très sec — ou trop touffu et par suite trop long et nous bornerons aujourd'hui notre ambition à tra-

cer, à grands traits, la physionomie du Sahara français, telle qu'elle deviendra, à notre avis, d'ici quelque vingt ou cinquante ans.



Soulignons tout d'abord une fois de plus le caractère majeur, essentiel, du rôle du Sahara dans l'Empire africain de la France. Situé entre l'Afrique du nord française, qu'il borde sur ses limites méridionales — et au contact direct de l'Afrique noire qu'il sépare de la première vers le nord — le Sahara a eu depuis les temps les plus reculés le rôle d'un pays de transition entre ces deux grandes et fertiles régions naturelles. Routes commerciales très suivies durant les premiers siècles de notre ère — grande artère de la traite des esclaves à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup> siècle — on voit aujourd'hui en lui le lien géométrique tout indiqué des relations humaines entre deux continents, d'Europe occidentale en Amérique, d'Europe vers l'Afrique du Sud et même vers la lointaine île de Madagascar.

Aujourd'hui, avec les moyens techniques dont l'homme dispose, ce rôle de pays de transition peut et doit prendre toute son ampleur. La France qui a reçu cet immense pays dans sa zone d'influence, se doit de tirer parti complètement de ses possibilités et de les utiliser pour des fins nationales. Et c'est ce qui donne précisément à l'occupation, à l'équipement et à l'organisation du Sahara (il n'est possible de parler que pour partie de sa mise en valeur) sa plus haute signification.





Bénéficiaires des soupes enfantines des Sœurs Blanches



La superbe escadre française qui, en ce moment, est amarrée dans le port d'Alger est le témoignage vivant que la France entend, en Méditerranée, assurer la liberté de ses communications entre la Métropole et sa grande Colonie algérienne. Il est essentiel, vital pour le pays, que les transports commerciaux, comme à l'occasion les transports militaires, puissent être assurés en toute circonstance de paix ou de guerre. C'est devenu un des dogmes de la France nouvelle et au service de ce dogme le pays a trouvé un magnifique corps d'officiers, d'ingénieurs et de matelots qui lui permettent de faire face sans siller aux éventualités les plus graves.

Il est nécessaire, de même, que dans le Sahara la France exerce une maîtrise absolue, complète, et notamment que la sécurité de ses communications y soit en tout temps garantie.

Il est vrai que notre pays n'y est pas seul intéressé. Le Sahara français confine à l'Est, à la Lybie italienne — à l'Ouest au Rio de Oro espagnol et la question nationale s'y complique par suite d'éléments qui relèvent de la politique internationale.

Du côté de l'Est, l'Italie a opéré en Lybie, un splendide redressement. Après avoir réussi, en deux magistrales campagnes, à récupérer d'abord les oasis de Mourzouk et de Ghat, ensuite à mettre la main sur Koufra, asile jusque là inviolé des Senoussistes, le Maréchal BADOGLIO, Chef d'Etat-Major général de l'armée italienne et Gouverneur Général de la Lybie a entrepris une grande tâche d'organisation de ce pays. Tout d'abord il a partout rétabli la sécurité que vingt années de guerre, succédant à des siècles d'anarchie avaient en fait

supprimée. Les groupes sahariens, créés sur le modèle de nos compagnies sahariennes, ont, grâce à leur activité et à leur allant, supprimé toutes causes d'insécurité. De sorte qu'aujourd'hui la paix romaine, « pax romana », règne de la Méditerranée jusqu'au Tibesti français et à l'Égypte. Il en est résulté que nos groupes sahariens n'ont plus eu affaire à ces bandes de pillards qui périodiquement venaient razzier nos confins et qu'ils peuvent aujourd'hui, en toute liberté d'esprit, se consacrer à leur tâche spécifique qui n'est pas seulement militaire.

Tous ont reconnu qu'une action coercitive, obligeant les habitants des oasis à rester sur place, serait inopérante. Le désert est vaste, les routes nombreuses et faciles et toute surveillance serait inutile. Il faut donc chercher d'un autre côté, et notamment procurer aux harratins des moyens d'existence suffisants pour leur permettre ainsi qu'à leurs familles, de manger à leur faim, de se vêtir et d'avoir les quelques friandises (sucre, thé) auxquelles ils se sont volontiers accoutumés.

Pour cela il faudrait d'abord que dans les oasis l'organisation sociale en castes et en races fermées fut modifiée et que la propriété et ses produits concentrés dans les mains de quelques rares individus : marabouts, nobles touareg ou arabes, fussent mieux répartis. Il serait nécessaire ensuite que les conditions du marché des dattes, qui sont leur principale, presque leur seule ressource, soient améliorées. Actuellement on paie le quintal de dattes à Timimoun 60 fr. et celui de blé 240 à 300 fr. Le sucre coûte plus de 5 fr. le kilog et les quelques mètres de cotonnade nécessaires pour faire un costume bien modeste valent plus d'un

quintal de dattes. C'est assez dire que 95 % de la population ne peut manger à sa faim, ni même se vêtir décentement. Danger plus grave, les dattes du pays qui s'exportaient naguère jusque sur les côtes de la Méditerranée, sont désormais concurrencés par les dattes de Bassorah, et Touat comme Gourara sont menacées de ne plus pouvoir même exporter leur récolte.

A cela nous verrons quelques remèdes : d'abord chercher à étendre vers le Soudan et jusque vers les colonies du golfe de Guinée la consommation des dattes qui y seraient volontiers accueillies. Au besoin défendre les marchés du nord par une protection douanière. Enfin, pour ce qui concerne les marchandises de provenance européenne, en faciliter l'entrée par le rétablissement de fait de cette zone franche dont le commandant LAPERRINE avait obtenu en 1907 la création dans les parties des territoires du sud situées au sud d'Ouargla, Ghardaïa et Colomb-Béchar.

D'autre part, pour procurer un supplément de numéraire aux populations, nous envisagerions bien volontiers la mise en train de gros travaux de route et de construction qui figurent dans le programme d'action des Territoires du Sud. D'abord doubler ou même tripler les salaires de ces terrassiers qui travaillent sur les pistes du désert et ceux de ces maçons qui construisent de si jolie façon les bâtiments des nouvelles villes d'Adrar, de Timimoun, d'Aoulef et d'In-Salah, il faut procurer à ces braves gens le travail et les salaires dont ils ont un besoin indispensable pour vivre. La grande œuvre saharienne n'en sera que mieux servie.

Bien entendu, à cette population nous continue-

rons à donner toute la protection sociale qui convient. Les services d'aide aux mères et aux nourrissons, l'assistance médicale dans les écoles et dans les ksours, la création de dispensaires ophtalmologiques, de salles de visite et dans tous les centres importants d'infirmes indigènes continueront d'apporter aux individus le secours de la science médicale en ce qui concerne la prophylaxie et le traitement des maladies qui ravagent ces pays.

Mais le point capital sera de fournir aux adultes du travail bien rémunéré, d'encourager toutes les œuvres laïques ou religieuses qui s'ingénient à porter secours à la misère des femmes et des enfants, de favoriser le développement des petites industries locales, tissage des étoffes et des tapis, travail du cuir et des métaux et de leur donner des débouchés.

D'autre part nous essayerons de favoriser l'introduction de nouvelles cultures et de ressources alimentaires supplémentaires notamment celle des moutons soudanais qui, cette année encore, sont arrivés jusqu'au Touat, au nombre de plusieurs milliers.

Bref, la France devra dans ces contrées, exercer sur les individus et les sociétés une tutelle plus attentive et sous forme d'assistance par le travail, à l'exclusion de toute charité gratuite, donner en même temps aux travailleurs plus de dignité et de confort.

En pensée je revois encore le spectacle de ces causeries familières dans lesquelles autour des chefs de postes, je réunissais les caïds et les commerçants du bled.

Chacun à tour de rôle disait ce qu'il voyait jour-

nellement de la situation des centres, des besoins de leur populations et suggérait les remèdes qu'il jugeait efficace. Physionomies sérieuses, graves, dans lesquelles se révélait un véritable souci de l'intérêt général qui les élevait un moment au-dessus de leurs préoccupations journalières et immédiates. La confiance qu'ils avaient dans l'action de leur chef était absolue.

Les Territoires du Sud ont obtenu récemment de la part du Parlement le vote d'un emprunt de 100 millions à émettre par tranches successives. Très prochainement une première tranche de 10 millions sera appelée. C'est un nombre considérable de travaux publics d'importance : écoles, infirmeries, bâtiments de commandement, travaux hydrauliques, routes et chemins, qui vont être simultanément entrepris.

Nous sommes assurés que dans ce travail nous trouverons le principal remède à une situation sans cela grave, et que, par un retour naturel, ces braves cultivateurs, terrassiers et maçons bien payés, bien nourris, pourront racheter aux parasites oisifs qui sont actuellement leurs maîtres, les jardins dont ils vivent et que peu à peu, par un phénomène analogue à celui qui a été constaté dans l'oued Rhir de 1860 à nos jours, la densité de la population augmentera dans de très notables proportions.



Dès lors revenant au début de cette causerie nous pourrons, avec confiance, entreprendre et mener à bien l'adaptation du Sahara à ses destinées réelles. Le problème consiste en réalité dans la suppression de l'obstacle Sahara. Il faut que,

profitant du fait que la France nouvelle est d'un seul tenant, abstraction faite de la Méditerranée et du désert, nous établissions entre ces différents palliers des communications faciles, sûres et constantes. Les conséquences de cette intercommunication sont incalculables.

Du point de vue de la défense nationale d'abord la France pourra sans aucune entrave, tirer parti des immenses ressources en hommes que contiennent ses colonies, soit qu'il s'agisse de défendre la frontières de la métropole, de protéger son Afrique du Nord contre toute agression, ou bien de garantir le maintien de l'ordre dans tout son territoire.

Economiquement ensuite, — à partir du moment où Français de France et d'Algérie pourront facilement et à peu de frais se transporter dans ces régions soudanaises et équatoriales si riches en possibilités, — nous assisterons à un développement considérable de l'industrie et du commerce nationaux, alimentés en matières premières exotiques et aussi en main-d'œuvre.

Socialement enfin, car à force de se fréquenter on peut espérer que les français de France arriveront à mieux connaître les races autochtones d'Afrique du Nord et peut-être à se mêler avec elles, comme cela se passait à l'époque de la domination romaine.

Demain, Berbères et Arabo-berbères de l'Afrique du Nord se porteront peu à peu vers les pays noirs et reprendront cette action séculaire de civilisation qui, au début de notre ère, avait réussi à créer une race nouvelle, la race soudanaise capable d'avoir une culture et une évolution propres.

De proche en proche, la culture et le sang fran-

çais se réprendront ainsi dans l'empire africain de la France et ainsi sera consolidée la plus belle création coloniale que l'Europe ait réalisée au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle.

Pour favoriser ces desseins, il est nécessaire que soit entrepris avec autorité et poursuivi avec persévérance le grand programme des communications transsahariennes.

L'ère de grandes caravanes a vécu et l'on ne voit plus ces immenses convois de chameaux, de bœufs et de bourricots qui périodiquement et sous de fortes escortes allaient vers les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles quérir les produits européens au Maroc, en Algérie et à Tripoli, pour les empires soudanais.

Par contre, les pistes automobilisables, chaque jour améliorées et qui peu à peu se mueront en routes, permettent, chaque année, à un nombre de voitures plus considérable, d'amener au Soudan, voyageurs et marchandises de valeur.

Bien plus, les mêmes pistes servent d'infrastructure pour les routes aériennes. Les expériences de transport de courrier postal récemment faites ont brillamment réussi et on a pu recevoir à Zinder et à Tombouctou, en 3 ou 4 jours, des correspondances venues de France, qui mettaient d'ordinaire plusieurs semaines, sinon plusieurs mois à parvenir à destination.

Enfin, les liaisons par télégraphie sans fil se perfectionnent et se multiplient sans arrêt. Avant la fin de l'année, on entreprendra la création d'un réseau complémentaire de téléphonie sans fil qui permettra aux administrateurs, aux commerçants de s'entretenir directement avec leurs correspondants du désert.

Il est difficile de prévoir dès maintenant les

phases nécessaires à ces transformations, mais on peut présager leur aboutissement qui sera la réalisation de l'unité chaque jour plus réelle du bloc européen — africain de la France nouvelle. D'aucuns assurent que la création d'un chemin de fer transsaharien ou transafricain en sera le complément nécessaire.

Il y a quelques jours, à la fin du beau mois d'avril, nous parcourions la partie Nord du Sahara, de Biskra à Tripoli, où sur l'aimable invitation des autorités italiennes, nous allions visiter la foire qui s'y tenait.

A la suite d'un printemps qui fut particulièrement pluvieux, le Sahara avait revêtu une magnifique parure de verdure et de fleurs. Les pâturages étaient splendides, les cultures de blé et d'orge d'ordinaire assez moyennes étaient riches de promesses.

Sans arrêt, nous apercevions de magnifiques troupeaux, moutons, bœufs, chameaux. Les indigènes à la mine prospère, bien habillés, nous saluaient aimablement, comme si nous avions dans cette prospérité, une autre responsabilité que celle d'y avoir mis l'ordre et la tranquillité.

Et nous nous représentions que peut-être quelque jour, grâce aux recherches d'eaux souterraines, à l'aménagement de points d'eau, à des cultures nouvelles, nous viendrions à fixer le spectacle de cette prospérité.

Nous savons que longue sera la route et nécessaires une constance et une ténacité que ne décourageront aucun échec. C'est une œuvre bien digne de tous les fils de la France victorieuse et colonisatrice.



# Les premières nouvelles pièces d'argent dans le bled

par le Capitaine LEGENDRE



ON loin d'Ouargla de l'autre côté de la barrière de dunes qui entoure les villages de Choot, d'Adjadja, s'élève le petit Ksar de Sidi Khouiled.

Que l'on y accède par la dune ou par la plaine, il vous apparaît juché sur un piedestal dominant la vallée s'étendant à ses pieds jusqu'aux sables.

Vallée morte, où l'eau s'est enfuie on ne sait où ni pourquoi et dans laquelle les bras des puits déserts semblent autant de mausolées faisant songer à une vaste nécropole.

Avec cette fuite la pauvreté s'est installée dans le village. Mais les habitants, rivés à leur coin de terre, n'ont pas émigré; ils restent là, vivant on ne sait comme, disputant au sable les quelques rares palmiers qu'il a bien voulu ne pas complètement ensevelir et cultivant un lopin de terre autour du puits qui reste.

C'est un spectacle unique que de contempler, du haut du village, le coucher du soleil sur la dune et la palmeraie d'Ouargla. Aussi, bien souvent,

prenant l'auto nous rendons-nous à Sidi-Khouiled, avant la tombée du jour. D'ailleurs le chemin est pittoresque, nulle piste n'est tracée et en quittant la route de Ouargla à Touggourt a-t-on l'impression de partir pour le Grand Sud, en laissant, loin derrière soi la vision des poteaux télégraphiques qui semblent, dans ce décor, une végétation adaptée au pays.

Or donc, un de ces jours derniers, nous fûmes à Sidi-Khouiled. C'était un peu avant la prière du Moghreb, l'imam étant devant la porte de la mosquée entouré des quelques hommes et jeunes gens du village.

Ils vinrent au devant, nous souhaitant la bienvenue. Assis sur la margelle du puits, après les salutations d'usage, nous causâmes.

Le soleil, qui descendait, rendait les sables rouges et, au loin, les hauteurs du baten sur lequel grimpe la piste de Ghardaïa ressortaient en un violet-rose. Le signal de Ba Mendil se profilait dans le crépuscule naissant.

Je ne sais pourquoi ayant mis la main dans ma poche j'en ressortis une pièce de 10 francs, une des nouvelles pièces mises en circulation en France.

Sa vue déclencha un feu roulant de questions. Combien valait-elle ? Était-elle en argent ? Allait-on retirer les billets pour redonner des pièces sonnantes et trébuchantes ?

Voyant leur curiosité je leur montrai alors une pièce semblable de 20 francs.

L'enthousiasme fut à son comble, ils faisaient circuler les deux ronds de métal et, les plus lettrés, les approchant presque à toucher leurs yeux fatigués, lisaient les chiffres du recto, 20, 10, et

traduisaient : arba douro, zoudj douro, pour convaincre les autres de leur valeur.

L'imam pourtant était resté impassible.

Quand tous eurent assez du plaisir de les toucher, lui les prit et, mettant en équilibre la pièce de vingt francs au bout de l'un de ses doigts il la frappa avec celle de dix francs comme s'il battait le briquet. L'argent sonna.

Son visage s'éclaira d'un large sourire et il dit ce simple mot : feddah (argent).

Puis il ajouta : si je te donne en billets ce qui est marqué sur les pièces, elles seront à moi ? Bien sûr lui répondis-je, en France maintenant il n'y a plus d'autre monnaie, billets ou pièces ont la même valeur.

Il s'engagea entre eux un véritable palabre et l'on vit sortir de dessous les gandourah les portemonnaie les plus crasseux et les plus hétéroclites.

On ne put réunir assez de monnaie pour changer même une des pièces.

L'imam se souvint alors qu'il était l'heure de la prière et ils s'en furent, en gens pour qui les choses d'ici-bas sont de bien peu d'importance et qui ne leur laissent même pas un regret, même pas un souvenir.

Ouargla, 10 septembre 1933.

Capitaine LEGENDRE.





# CONFÉRENCE du Docteur BENDANOU

Vétérinaire détaché à la Direction des T. d. S.

Radiodiffusée le 11 Avril 1933



Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,



Le programme que j'ai mission de vous exposer concerne l'élevage dans les Territoires du Sud. Le sujet en est long et complexe et ne saurait être traité en 15 minutes. Je vous parlerai d'abord aujourd'hui des ressources végétales dans les steppes.

Dans des communications ultérieures et dont on vous fera connaître les dates, les problèmes divers touchant l'exploitation du mouton seront examinés à tour de rôle.

Des conférenciers remarquables vous ont montré le Sahara au point de vue héroïque et au point de vue touristique. Les ergs, les hamadas, les grandes dunes n'ont plus de secret pour vous. On vous a fait parcourir (par la pensée) ces immensités mor-

tes et vous avez sûrement éprouvé *cette « impression grandiose et écrasante »* dont parle le savant professeur GAUTIER et qui étreint tous ceux qui ont eu l'occasion de « cheminer des jours et des jours » dans ces vastes régions (*Le Sahara - GAUTIER*).

Laissez-moi vous convier aujourd'hui à faire une incursion dans des régions moins farouches, moins sévères, et « où la végétation n'est pas du tout absente », où la vie est parvenue à s'accrocher, à se maintenir, à se continuer malgré une climature très rude.

C'est là que se trouve le domaine pastoral des Territoires du Sud et où nomadisent de nombreux troupeaux.

#### SITUATION

Les régions pastorales des Territoires du Sud sont comprises entre les contrées agricoles du Tell, et la lisière du Sahara. Elles sont formées de plateaux immenses, étagés en gradins qui s'élèvent au fur et à mesure qu'on pénètre en direction sud jusqu'à 1.400 mètres d'altitude. Puis ils vont en s'abaissant en plaines infinies, déprimées, pour aller doucement finir au seuil du grand Désert.

#### CLIMAT

On retrouve ici des traits qui rappellent les caractéristiques du climat désertique, en moins accentué cependant, en moins violent aussi, car l'altitude tempère quelque peu l'influence saharienne, du moins sur le versant sud.

Au Sahara, la végétation est absente; *ou plus exactement elle est inapparente.*

La plante, qui doit lutter contre un milieu terriblement sec n'a que faire de ses feuilles, ces surfaces d'évaporation par où elle restituerait l'eau si chèrement conquise; aussi « se dépouille-t-elle » de ces éléments inutiles et préjudiciables. Pour s'abriter contre les ardeurs implacables du soleil; elle se terre, « réduite à sa tige charnue et gonflée d'eau comme une petite outre »; mais elle développe ses racines dans les profondeurs pour offrir à l'humidité ou aux rares ondées qui filtrent dans la dune, une surface absorbante aussi étendue que possible. La voilà donc bien équipée pour résister. Au Sahara, la vie végétale sans être étendue, existe donc, mais passe inaperçue. Le sable à la surface du sol, subit toutes les ardeurs solaires. On peut y noter 70° de température (GAUTHIER). Mais si l'on creuse légèrement ce sable brûlant, les couches sous-jacentes sont fraîches. Le végétal qui s'est enfoui se trouve au frais par surcroît. Je rappelle ces observations avant d'examiner la flore herbacée annuelle qui nourrit le cheptel des pasteurs nomades, lequel évolue dans une atmosphère d'une siccité décevante, presque toujours agitée; on y observe une pluviosité rare et capricieuse, — un sol non perméable comme au Sahara, mais au contraire dur, tassé, compact; — et des variations thermométriques très étendues marquées par une chaleur ardente le jour et des refroidissements nocturnes intenses pouvant atteindre plusieurs degrés sous zéro.

Cependant l'action du soleil est moins violente qu'au Sahara, *et les plantes issues des graines roulées, au lieu de se cacher, émergent timidement à*

la surface des parcours. Elles ont conservé un feuillage, mais un feuillage réduit, pour restreindre les surfaces de déperdition et, par une adaptation qui est un émerveillement, ces feuilles se couvrent d'un léger duvet, ou d'une couche cireuse qui les protègent contre la sécheresse de l'air. Leur taille qui dépasse à peine la surface du sol, les soustrait à l'action mécanique et desséchante des vents, et c'est dans ces conditions qu'elles peuvent subsister. Leurs graines offrent par contre, une résistance inouïe et ont une durée de conservation pour ainsi dire sans limite, tant que règne la sécheresse. Mais dès les premières ondées fertilisant les parcours, ces graines germent avec une rapidité déconcertante, comme si, *ayant conscience de leur vie éphémère elles avaient hâte de produire les graines destinées à les perpétuer dans le temps et dans l'espace*. Leur cycle végétatif complet est, en effet, fort court : *germination, formation et émergence de la tige et des feuilles, floraison et formation des graines, toutes ces phases se précipitent*. De là, la durée très courte de cette flore si précieuse et si recherchée du bétail. Mais cette végétation a besoin, tout de même, pour germer et croître, d'un minimum d'humidité, et il la lui faut en temps voulu, en temps opportun. Les pluies d'automne et de printemps sont les seules qui lui soient profitables. Et cela est important, car l'été et l'hiver sont, pour la végétation issue des graines, des périodes où la vie paraît suspendue. Des ondées qui se produiraient pendant l'hiver ou au cours de l'été ne serviraient guère qu'à alimenter les nappes souterraines, à condition de pouvoir s'infiltrer dans les couches profondes du sol.



Présentation de moutons



Contrairement à ce qui se passe dans le Sahara où les chutes d'eau sont extrêmement rares, « *mais où toute pluie n'est jamais absente* » (GAUTHIER *Le Sahara*), les terrains de parcours en pays d'élevage sont loin d'offrir la perméabilité des dunes. Les eaux ont tendance à se collecter en surface, où elles sont vite reprises par les évaporations; ou bien ce sont les ruissellements qui les entraînent sans aucun profit vers la mer. Et les végétaux, quoique bien organisés, pour conserver le peu d'humidité si indispensable à leur vie, ont à soutenir contre le milieu, une lutte sans merci pour ne pas périr par deshydratation. Mais il y a aussi les agitations presque continuelles de l'air sous forme de vents brûlants l'été, glacials d'hiver, qui accentuent la violence des évaporations. Leur action ne se borne donc pas seulement à activer les restitutions humides; elle agit aussi mécaniquement. Sous son influence, les surfaces du sol sont balayées; et les graines éparses, les poussières d'amendements répandues dans les parcours, se trouvent brassées, soulevées en tourbillons, éparpillées sur d'immenses étendues. *Les vents sont les grands semeurs de la végétation des steppes*. Ce sont eux qui sont les facteurs de cette large dissémination des plantes, car la fixation des graines est livrée au hasard des obstacles semés sur leur route. La sécheresse de l'air et la ventilation continue expliquent la taille réduite des végétaux et leur large dispersion. Elles expliquent pour une part aussi, la vie d'errance des troupeaux obligés de courir, pour subsister, après les maigres émergences végétales. Et de ce fait, « *la dépaissance devient presque pour le mouton, un sport ambulatorie* » (GAUTHIER - *Sahara*).

On estime, en effet, qu'un troupeau, pour trouver sa ration quotidienne, est obligé de parcourir 50 km. en moyenne dans les 24 heures. Ces constatations expliquent aussi que *la végétation des Hautes Plaines ne peut pas se prêter à la fauchaison*; par suite même, en bonnes années, comme l'année pastorale en cours, où le sol est couvert d'herbes, *la récolte de ces plantes pour leur mise en réserve est chimérique*. Celles-ci exigent d'être consommées sur pied. *Ce n'est donc ni par apathie, ni par ignorance, ni par fatalisme que les éleveurs du sud n'ont jamais songé à constituer des meules fourragères de réserve*. Ce n'est pas non plus de la faute des Pouvoirs Publics, si des disettes alimentaires surviennent, car il n'est point au pouvoir de l'homme d'agir à son gré sur la sécheresse de l'air, sur les vents, sur la production des pluies, sur les variations de la température.

Mais son intervention peut cependant avoir une certaine efficacité pour récupérer une partie des eaux perdues et les mettre à la disposition des plantes et des bêtes. Ainsi que pour canaliser le mouvement de translation des graines roulées au vent. C'est ce que nous verrons plus loin.

#### LES PLANTES VIVACES

En survolant le domaine pastoral situé dans les Territoires du Sud, on peut voir à la surface des steppes, des îlots végétalifères couvrant des surfaces considérables. Atterrissons (par la pensée) au niveau de ces îlots; nous entrerons alors dans des zones peuplées de végétaux vivaces, où les plantes sont devenues maîtresses du sol, par leur fixité définitive. Les principales espèces sont représen-

tées : 1° par des graminées géantes, telles que l'alfa (*stipa ténacissima*) dont les touffes recouvrent des surfaces tellement étendues, qu'on les a dénommées mers d'alfa. Jusqu'ici, on ne les a considérées qu'au point de vue de l'industrie du papier ou de la sparterie, mais elles constituent aussi des réserves inappréciables, alimentaires par leurs épis ou *bouss d'alfa* (encore inexploitées sous ce rapport).

Mais des essais de cueillette et de fanage de ces épis en vue de leur utilisation en période de crise, sont en cours. La valeur alimentaire de ces précieuses graminées n'est plus en discussion; la pratique séculaire des pasteurs nomades l'a établie depuis longtemps; mais les essais entrepris ont pour but de déterminer les meilleurs modes de conservation de ce fourrage. Il y a également des peuplements vivaces très étendus renfermant des armoises blanches (*arthémisia - herba-alba*) c'est le chèn des arabes appelé aussi improprement thym.

Les moutons le consomment avec plaisir; à une valeur alimentaire incontestable, ces plantes joignent encore des qualités vermifuges non négligeables (il s'agit des armoises). Dans les terrains à salure exagérée, on rencontre également des vivaces en larges nappes couvertes de plantes halophytes, telles que l'*atriplex halimus* ou guetaf des arabes. C'est également le h'teb ou les animaux convalescents ou épuisés sont conduits pour se refaire. Ce sont des plantes de cette nature qui permettent aux métropolitains de transformer nos moutons nord-africains en excellents prés-salés qui font les délices des gourmets. Nos moutons ne seraient donc pas aussi inférieurs

qu'on veut bien le dire ? En descendant vers le Sud, au voisinage de la lisière saharienne, nous trouvons de grandes dépressions peuplées également de plantes vivaces, semi-ligneuses, très alimentaires. Les stocks fourragers qu'elles renferment sont considérables, mais malheureusement sans emploi, parce que ces zones sont dépourvues de tout centre d'abreuvement. Ce n'est qu'en hiver seulement (lorsqu'il a plu) que le bétail ne boit presque plus ou plus du tout, que ces parcours immenses sont fréquentés par les troupeaux.

Tous ces vivaces évoluent dans un même milieu, sec, aux mêmes caractères climatiques. Revenons si vous le voulez vers les alfas, où nous pourrions faire des constatations fort instructives.

Les touffes, très hautes, très feuillues, donnent quand on les regarde dans leur ensemble, l'illusion d'immenses champs d'avoine, surtout à l'époque où les épis ou bouss, échappant de l'emprise de leur gaine, émergent nombreux, surmontés d'un panache d'épillets (Le *bouss*, c'est ce qui correspond à l'épi).

C'est avant leur sortie de la gaine enveloppante que ces épis possèdent toute leur valeur nutritive; car si les graines mûrissent, l'épi devient ligneux et ne remplit dès lors plus qu'un rôle de support; sa valeur nutritive tombe à celle de la paille.

Les feuilles de l'alfa, longues, étroites, jonci-formes, rappellent les feuilles du dyss, dont on se sert pour recouvrir les gourbis.

C'est au niveau de ces feuilles, laboratoires admirables, que s'élaborent les principes de la plante. C'est là que s'effectuent les échanges avec l'atmosphère. C'est par là que les eaux de pluie sont absorbées.

Dès que le temps menace, et que se produit le moindre changement dans l'état hygrométrique de l'air, les feuilles s'étalent largement, offrant aux pluies espérées, leur surface absorbante. Leur face inférieure est imperméable, riche en cellulose, et de texture serrée. Fait-il chaud, Le vent souffle-t-il ? La feuille s'enroule en baguette, suivant son axe longitudinal, de façon à ce que la face inférieure, forme gaine enveloppante, et voilà l'humidité recueillie, désormais à l'abri des exigences de l'air et de la ventilation desséchante, comme de la chaleur implacable du soleil.

Ces feuilles constituent des organes de première importance pour la vie de la plante. Leur arrachage dans un but industriel amène *en cas d'abus*, le rabougrissement des souches et la ruine des nappes. *L'arrachage inconsidéré supprime la production des épis*, et stérilise les peuplements. Et cela est grave.

Les mers d'alfa jouent également à l'égard des érosions du sol qu'elles abritent, et à l'égard des plantes blotties au pied des touffes, un rôle protecteur des plus utiles.

C'est également dans le fouillis de leur feuilles que les troupeaux surpris par les bourrasques de sable, de neige ou de pluie vont chercher un refuge efficace.

Tout cela d'ailleurs n'a pas échappé à l'attention vigilante des Pouvoirs Publics qui ont édicté une réglementation sévère, en vue de protéger l'exploitation industrielle de l'alfa et d'empêcher la ruine de cette si précieuse graminée.

Dans une prochaine causerie, dont la date vous

sera communiquée, je reprendrai la suite de mon exposé, que je suis obligé d'arrêter là.

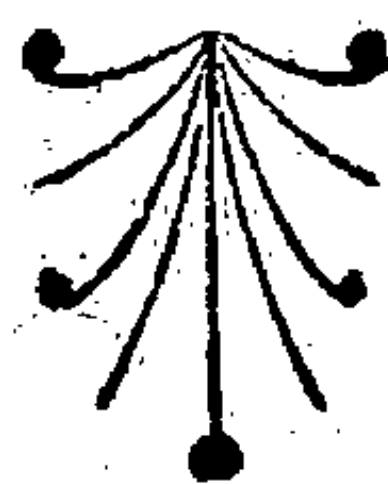
Laissez-moi, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en vous souhaitant un bon soir, vous remercier de la bienveillante attention avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter.

Docteur BENDANOU,

*Vétérinaire détaché*

*à la Direction des Territoires du Sud.*

Avril 1933.



# EXTRAIT DU RAPPORT

établi par le Lieutenant SAILLARD (Henry)  
du 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais,  
au sujet de son retour d'Afrique Occiden-  
tale par voie transsaharienne d'IFÉROU-  
ANE à ALGER, par OURARÈNE-IZILEG-  
TANAOUT - TAMANRASSET - (Mai 1932).

## ETAPES

*Iférouane - Anéfok.* — 2 heures de marche  
(8 km. environ). Anéfok puits à sec, quelques  
épineux.

*Anéfok - Edékel - Oumarat.* — 10 heures de mar-  
che (50 km. environ).

Région rocheuse. Chaotique, coupée de petits  
Oueds. Oued-Edékel (35 km. d'Anéfok) renferme  
un peu de pâturage.

Puits d'Oumarat. Eau à 18 mètres de profon-  
deur. Bois, pâturage.

*Oumarat - Maraouat.* — 8 h. 1/2 de marche  
(40 km. environ), parcours difficile au milieu des  
rochers.

Oued-Tiomboutou (25 km.) un peu de pâturage.

Oued-Zourika (32 km.) puits tari.

Maraouat ni eau, ni bois, très maigre pâturage.

*Maraouat - Ourarène.* — 15 heures de marche  
(74 km.). Tézéroukane 7 km. Aguelman asséché le  
3 mai depuis plusieurs mois.

In-Edjan (22 km.) quelques touffes de had.

Tessalet (40 km.) maigre pâturage.

Les derniers contreforts de l'Aïr font place à un reg faiblement ondulé où parfois la roche affleure.

Puits profond de 45 mètres. Eau médiocre.

Pâturage très maigre, quelques épineux, peu de bois.

*Ourarène - Tinrarane.* — 5 heures (25 km.). Reg fin alternant avec des dunes. Un peu de pâturage.

*Tinrarane - Rive Sud du Timmersoï.* — 12 h. (60 km.). Longue ondulation de sable durci et couvert de petits cailloux, s'abaissant vers le Sud-Ouest.

Puits de Tin-Tchikikitène. Comblé ni pâturage, ni bois.

*Rive Sud du Timmersoï - Izileg.* — 16 heures (80 km.). Parcours en plaine (rares touffes de had). A 20 km. avant Izileg traversée de l'Adrar Tik-niouine, ensablé et assez difficile.

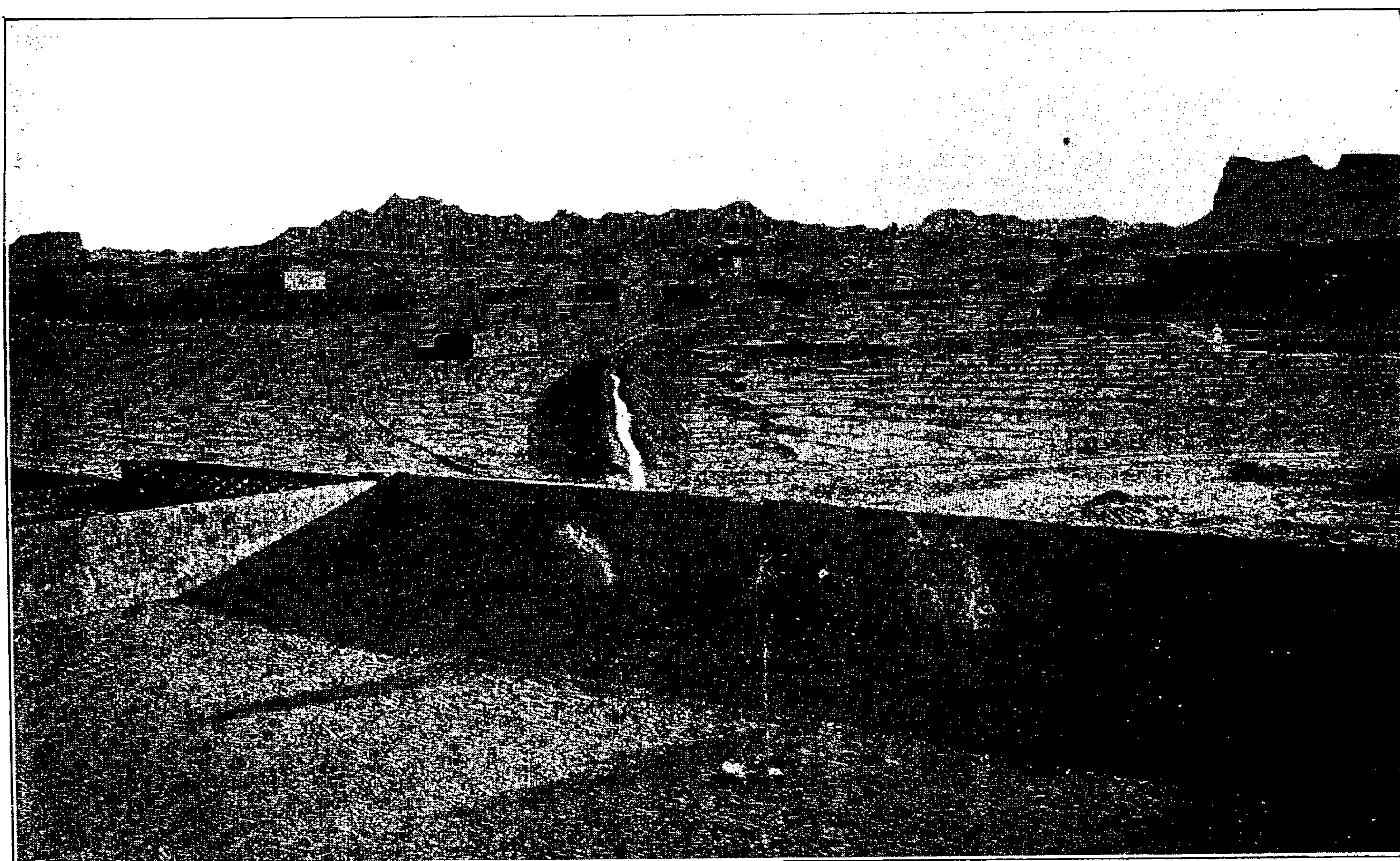
Izileg. Puits comblé. Très maigre pâturage. L'eau affleure le sol aux environs du puits.

*X... dans l'Oued-Ararar.* — 5 h. 1/2 (25 km.) Ni eau, ni pâturage, ni bois.

*X... Abalemma.* — 8 heures de marche (42 km.).

Reg fin dans l'Oued-Ararar, puis dunes orientées Nord-Est. Sud-Ouest parsemées de gros blocs rocheux.

Abalemma : puits comblé. A 2 km. vers le Nord-Ouest, dans le lit de l'Oued on trouve un peu de bois et un très maigre pâturage.



TAMANRASSET. --- Le ksar et la koudia



*Abalemma - Tiouayé.* — 11 heures de marche (57 km.). Ni eau, ni bois, ni pâturage.

*Tiouayé - Tanaout.* — 31 h. 1/2 (150 km.). A 60 km. quelques touffes de had. Puits de Tanaout (ne figure pas sur la carte au 1.000.000<sup>e</sup>). Eau abondante. Pâturage dans l'Oued Ararar.

*Tanaout - Taouna.* — 10 heures de marche (52 km.). Rochers, oueds encaissés et pierreux. Pâturage de merékba et de thalas.

*Taouna - Tamanrasset.* — 13 heures de marche (60 km.). Terrain rocheux. Pâturage clairsemé dans les lits d'oueds.

## CONCLUSION

Malgré des conditions défavorables telles que :

- ensablement de plusieurs puits,
- obligation de voyager de jour car le guide n'avait pas été dans cette région depuis longtemps,
- saison très avancée et élévation considérable de la température,
- refus des chameaux, malgré un jeune prolongé, de manger de l'orge à défaut de pâturage,
- nourriture insuffisamment réconfortante (faute de cuisinier) remplacée par du sucre et du thé pour nous soutenir.

Les différents buts que je m'étais proposé en rentrant par voie transsaharienne ont été atteints.

J'ai pu m'assurer que :

1° L'itinéraire Iférouane-Tamanrasset par Ourarène et Ezélik est praticable (cf. carte ci-jointe) bien que des moyens matériels plus importants que les miens soient préférables. Entre autres, une plus forte escorte avec un cuisinier, un ou deux gardes-nomades du Cercle d'Agadez (pour leur faire connaître la route), une plus forte provision d'eau (cf. Annexe I).

2° Au point de vue pécunier, on peut rentrer en France en un mois avec les indemnités que l'on perçoit pour le voyage normal de deux mois. (Cf. Annexe II).

3° La région traversée, à part les contreforts N-O de l'Aïr, est complètement délaissée par les nomades et inhabitée (cf. Annexe III).

4° Au point de vue topographie et hydrographie, si plusieurs puits sont complètement ensablés, d'autres points d'eau ont été trouvés (cf. carte ci-jointe et Annexe IV).

5° Au point de vue commercial, les relations entre le Hoggar et Iférouane sont possibles sans grandes difficultés. Il y a lieu cependant d'amorcer le mouvement (cf. Annexe V). Le ravitaillement en blé et en bétail de Tamanrasset ne peut qu'y gagner, tandis que les conditions d'existence des touareg du Nord de l'Aïr s'amélioreront par l'achat moins onéreux d'étoffes et d'objets fabriqués en France, ceux qu'ils peuvent se procurer actuellement venant de pays anglais ou italiens.

6° Au point de vue administratif, il y aurait avantage à ce que, au cours de leur séjour, mes

successeurs à Iférouane soient autorisés à effectuer une ou plusieurs liaisons avec des officiers de l'annexe du Hoggar. Elles seraient, en outre, l'occasion de lever des itinéraires dans cette région encore si mal connue.

Enfin mon retour d'Iférouane par Tamanrasset n'aura pas été inutile s'il a pu donner une nouvelle preuve de ce que le Sahara, loin d'être un obstacle, doit plutôt servir de lien entre l'Algérie et nos colonies d'Afrique Occidentale et Equatoriale.

Signé : SAILLARD.



#### ANNEXE N° I

---

### Préparation matérielle du voyage vers Tamanrasset

---

1° *Le guide.* — Si d'Agadez, nombreux sont les indigènes capables de conduire jusqu'à Tamanrasset par la piste balisée d'In-Gal et d'In-Guezzan, on en trouve peut qui puissent vous guider avec certitude par un autre itinéraire. Mais lorsqu'il s'agit de partir d'Iférouane, ou de passer par ce point (passage normal des caravaniers des Ajjers, de Djanet et de Ghât, mais point du Hoggar) cela devient très difficile.

L'itinéraire Iférouane-Tamanrasset fut autrefois très fréquemment parcouru, mais les caravaniers de cette époque sont morts. Il n'en reste que deux actuellement auquel on puisse s'adresser : Oumarou et Ballil.

Oumarou est un serviteur de Rabidine, chef des Kel Tadélé. C'est un homme assez âgé, qui fait paître les troupeaux de Rabidine ordinairement dans l'Ouest de l'Aïr, vers Anou Makaren, la plaine de Talak, ou Afasto. Il n'est pas toujours facile de l'atteindre, et de plus il ne paraît pas désireux de servir de guide car il doit en retirer peu de profit. En effet, il prétend que son maître Rabidine confisquerait l'argent remis pour prix de ses services de guide, et ne lui en remettrait qu'une très faible part. Oumarou n'est pas allé à Tamanrasset depuis dix ans, mais Rabidine le recommande chaleureusement.

Ballil, connu également sous le nom de Rhaïbella, garde ses troupeaux dans le Sud de l'Aïr, souvent dans le Kori de Téloua, ou vers Dabaga. Il a été goumier au Peloton Méhariste de Tombouctou, garde-nomade dans la subdivision de Ménaka et a servi deux ans à la Compagnie Saharienne du Tidikelt-Hoggar. Avec sa famille il a souvent parcouru le Tassili N'Achaggar dans sa jeunesse. Il n'est plus retourné dans cette région depuis 1917.

N'ayant pu, après dix-huit mois de recherches, trouver d'autres guides, j'ai engagé Rhaïbella pour me servir de guide. Quoique de poumons peu solides, ce qui le gêne beaucoup par vent de sable, il m'a donné entière satisfaction et je ne puis que le recommander à mes successeurs dans cette région.

2° *Bellah et cuisinier.* — Il n'est pas prudent de partir pour une randonnée semblable accompagné d'un seul homme. Etre trois dans le bled me semble un minimum. Tant à Agadez qu'à Iférouane. Une année de recherches ne me permit pas de trouver un cuisinier indigène ou même un homme qu'on aurait pu dresser à l'avance, pour me servir de cuisinier pendant mon voyage de retour. L'appât du gain, le retour étant assuré, n'en attira aucun. Force me fut donc de m'en passer. Un serviteur de l'Anastafidet des Kel Oui consentit à m'accompagner à titre de Bellah. Ses connaissances culinaires se bornaient à allumer du feu quand nous pouvions trouver du bois, et faire chauffer de l'eau. Je suis persuadé qu'il serait enchanté de faire de nouveau le voyage de Tamanrasset avec un Européen. Vigoureux et plein d'entrain; même

au cours des journées les plus pénibles, il m'a rendu de grands services.

3° *Les Chameaux.* — Les Chefs indigènes louent volontiers des animaux, mais pour un trajet aussi pénible ils demandent le prix fort et le paiement du voyage du retour car peu de marchandises peuvent être rapportées de Tamanrasset actuellement. Leurs exigences sont fort légitimes si l'on considère que les chameaux endurent des fatigues et supportent une privation de nourriture telles qu'à leur retour en Aïr ils ont besoin de passer au moins trois mois au pâturage sans travailler de nouveau.

Il y a lieu de se faire présenter les animaux loués quatre ou cinq jours avant le départ, et de renvoyer impitoyablement ceux qui ne sont pas extrêmement forts ou qui présentent la moindre blessure ou défectuosité au garrot ou aux pieds. Malgré une sélection très sévère on a suffisamment de risques d'avoir des ennuis. Le moindre serait d'être obligé d'abandonner ses bagages et rembourser au propriétaire l'animal mort (environ 1.500 francs).

Pour le voyage effectué en mai j'ai loué cinq chameaux :

1 de selle pour moi-même,

2 de bât pour mes 200 kgs de bagages,

1 de bât pour les peaux de bouc à eau, mes vivres et le transport du guide,

1 de bât pour les tonnelets d'eau de réserve et le transport du bellah.

Triés avec soin parmi les plus beaux animaux des Kel Tadélé et des Kel Arnazer, ils ont malgré 15 jours pénibles fait l'admiration des sahariens de Tamanrasset et surtout le chameau de selle, blanc, qui mesurait 2 m. 05 au Garrot.

4° *L'eau.* — Il va de soi que cette question est primordiale dans la région que nous avons parcouru en mai dernier, si d'une part avec un peu d'habitude des régions désertiques on arrive fort bien à se rationner, il faut, d'autre part, emporter une quantité d'eau suffisante pour parer l'éventualité d'un puits, et même deux, ensablés. Il ne faut pas permettre aux indigènes qui vous accom-

pagnent de boire à même la peau de bouc, car aux heures de forte chaleur ils engloutissent facilement d'un seul trait, un litre d'eau, et la provision du précieux liquide est vite épuisée. Comme le guide n'était pas revenu dans ces régions depuis 15 ans, et qu'il nous a donc fallu presque toujours marcher de jour, nous avons procédé de la manière suivante : chacun de nous possédait un bidon à huile pouvant contenir 2 litres d'eau. Il était rempli par mes soins 3 fois par jour. Nous disposions donc chacun quotidiennement de 6 litres d'eau et les jours trop pénibles de 8 litres distribués ainsi : d'abord le matin au petit jour, avant de partir (on faisait alors le principal repas de la journée) puis à midi, au moment ou sans s'arrêter on grignotait quatre biscuits pour se soutenir, et enfin à la tombée de la nuit. Cela faisait au total 18 à 24 litres d'eau consommés par jour. Il nous fallait par conséquent 100 à 150 litres entre deux puits distant de 5 à 6 journées de marche. Cinq peaux de bouc auraient été suffisantes s'il n'était impérieux de compter avec l'évaporation à travers les peaux. Nous avons donc emporté six peaux de bouc, plus deux tonnelets de 40 litres chacun à titre de réserve si un puits du parcours était ensablé. Cette hypothèse s'est d'ailleurs trouvée deux fois vérifiée. Devant passer par Ourarène, où l'eau est à 45 mètres de profondeur, nous étions munie, en outre, d'une puisette en peau et d'une corde en fibre de palmier longue de 55 mètres.

5° *L'argent.* — Les billets de banque de l'Afrique Occidentale française n'ayant pas cours en Algérie, il a été nécessaire, un mois avant mon départ d'Iférouane, d'envoyer tout mon argent liquide à Agadez où l'agent postal l'a converti en plusieurs mandats de moins de cinq mille francs, payables à Tamanrasset et à El-Goléa. Cette précaution n'est plus nécessaire, car à Tamanrasset fonctionne un bureau de change à la poste. Mais en A.O.F. nous n'en avons pas été prévenus.

6° *La sécurité.* — Il y avait fort peu de chance de chance de rencontrer un rezzou dans cette partie du Sahara, et surtout à cette saison. La population Touareg qui nomadise à quelques centaines de kilomètres de là

est tranquille et soumise. En outre, mon itinéraire n'étant pas fréquenté, même par des caravaniers indigènes, des pillards ne sauraient y trouver quelque profit. De tout le trajet, il n'a pas été rencontré un seul homme.



## ANNEXE N° II

---

### Renseignements d'ordre pécuniaire

---

1° *Recettes.* — Les renseignements ci-dessous concernent les indemnités que perçoit un Lieutenant. Pour leur donner une portée plus générale, on prendra comme point de départ, non le poste d'Iférouane situé très au Nord, mais Agadez. Si l'on considère que l'intendance vous donne les indemnités dues pour un voyage par voie normale, avec 400 kilogs de bagages, on percevra approximativement :

|                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Frais de déplacement Agadez-Zinder.....                                       | 945 fr.   |
| Frais de transport Agadez-Kano.....                                           | 1.000 fr. |
| Frais de transport Kano-Lagos (Nigéria) livre sterling à 90 francs.....       | 2.944 fr. |
| Remboursement passage 1 <sup>re</sup> classe, paquebot Lagos - Marseille..... | 5.600 fr. |

---

Total perçu..... 10.489 fr.

2° *Dépenses.* — En comptant les 300 kilomètres qui séparent Iférouane d'Agadez on déboursa à peu près :

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Location de cinq chameaux.....                                                            | 2.500 fr. |
| Païement d'un guide et d'un bellah.....                                                   | 1.500 fr. |
| Huit peaux de bouc neuves, mil, graisse pour<br>les indigènes, corde .....                | 250 fr.   |
| 1 place en camion de Tamanrasset à El-Goléa,<br>par In-Salah .....                        | 1.050 fr. |
| Transport 200 kgs de bagages sur le même<br>parcours .....                                | 700 fr.   |
| 1 place camionnette d'El-Goléa à Ghardaïa....                                             | 160 fr.   |
| Bagages sur le même parcours.....                                                         | 180 fr.   |
| 1 place en car Ghardaïa-Laghouat.....                                                     | 65 fr.    |
| Transport bagages Ghardaïa-Laghouat .....                                                 | 115 fr.   |
| Laghouat - Djelfa - Alger.....                                                            | 250 fr.   |
| Frais d'hôtels, transit des bagages, popotes, etc.<br>15 jours au minimum en Algérie..... | 1.900 fr. |
| Paquebot Alger-Marseille .....                                                            | 500 fr.   |

---

Dépenses approximatives..... 9.170 fr.

Il est donc fort possible d'entreprendre ce voyage par voie transaharienne, en dépensant uniquement les indemnités auxquelles on a droit en revenant normalement par le Sud et la Nigéria.

ANNEXE N° III

---

## Renseignements concernant les populations Touareg

---

Avant le soulèvement Sénoussiste de 1916-1917, plusieurs fractions Touareg (Imageren et Imrad) nomadisaient dans les koris (lits de cours d'eau, à sec) d'Aïr au Nord d'Iférouane entre cette palmeraie et le Tanezrouft. On y rencontrait des Kel Tadélé, des Kel Tamats, des Kel Rharous, des Kel Fadeï. Ces derniers en particulier y demeuraient en grand nombre. La fuite devant l'agitateur Kaossen les amena dans les pâturages plus riches du Sud-Ouest.

Mais quand, le calme revenu, ils tentèrent de retourner dans les régions que parcourraient les troupes de leurs pères, ils n'y trouvèrent que de maigres touffes d'affaso, de ouéjag, ou bien des abesgui, et quelques tamat. Et ils renoncèrent...

En effet, depuis une quinzaine d'années on a constaté qu'il pleut de moins en moins dans ces régions. Actuellement, à part une petite famille appartenant aux Kel Tamat qui vit dans la région de l'Adrar Adesnou, à 50 kilomètres au Nord d'Iférouane et quelques campements Kel Tadélé venant parfois aux environs immédiats des puits de Tarajit, d'Oumarat, de Zélim et d'Ourarène, on peut dire que tout le nord de l'Aïr est inhabité. Tout au long du voyage Iférouane-Tamanrasset qui dura deux semaines, pas un être humain ne fut rencontré.

Le mois de mai n'était certes pas favorable aux nomadisations de troupes de chameaux et de chèvres dans la région Nord-Ouest de l'Aïr, mais l'examen des épineux des traces de campements, et des crottes d'animaux permettait d'avoir la certitude d'un abandon depuis plusieurs mois. L'aguelman de Tézéroukan était à sec, les puits d'Oumarat et d'Ourarène n'avaient de longtemps été visités.

Dans la grande plaine de Timmersoï, si vaste qu'on ne voit point les rives de ce fleuve desséché, les puits de Kessérine, de Tin Tchikikitène étaient comblés jusqu'à l'orifice. Des traces des caravanes d'autrefois, il ne restait que de loi en loin l'usure faite par les pas des chameaux dans les affleurements rocheux.

Dans le Tassili N'Ahaggar, le puits d'Izileg était à sec, mais des ers creusés à 50 mètres S-O, au bas de la pente laissèrent filtrer un peu d'eau. On obtint environ une dizaine de litres à l'heure. Plus au Nord se trouve le puits d'In-Ateï, que des renseignements recueillis à Tamanrasset indiquent comme donnant une eau putride. Mais en ce point du Tanezrouft convergent plusieurs pistes chamelières qu'empruntent les touareg Hoggar. Abalemma et son puits à sec ne semblent pas être souvent visités par des tribus.

Enfin, les contreforts Sud du Hoggar, bien que je n'y ai rencontré absolument personne, avaient certainement vu des passages assez récents, mais peu fréquents si j'en crois les cadavres de trois chameaux morts depuis plusieurs semaines et desséchés, le cou tendu au bord de l'aguelman de Tanaout dont ils n'avaient pu atteindre l'eau.

#### ANNEX N° IV

---

### Renseignements concernant la Topographie

---

1° Mentionner sur les cartes *le puits d'Oumarat*, situé dans le Kori Eggérou, affluent de Rharous, à 15 kms environ de l'Adrar Adès (carte d'Agadez au 1/1.000.000<sup>e</sup>, long. E. 8°, lat. N. 19°).

*Le puits de Tanaout*, situé dans un affluent de l'Ararar

(prononciation des Touareg pour Irerer inscrit sur la carte à environ 2 kms Ouest de l'Adrar Aïloum (carte de Fort Laperrine, long. E. 6°, lat. N. 22°30').

2° Effacer sur les cartes l'indication de point d'eau, en ne gardant les noms que comme lieux-dits, pour : *le puits d'Anefok* à 10 kms d'Iférouane.

*Le puits de Kesserine*, long. 6°30 E., lat. N. 19°35).  
carte d'Agadez.

Abalemma (long. E.5°55, lat. N. 20°50).

A noter que l'aguelman de Tézéroukane et le puits d'Izileg (les Touareg prononcent Ezelik) n'ont pas toujours de l'eau. En outre, le puits de Tin-Tchikikitène, actuellement ensablé, n'est pas porté sur la carte.



#### ANNEXE N° V

---

### Relations commerciales avec le Nord de l'Aïr

---

Le groupe Iférouane-Zéloufiet, petite oasis de 7.000 palmiers, centre de culture de blé, de maïs et d'orge, et où se sont fixés les Kel Arhazer (fraction de la tribu des Kel Oui) est à 30 jours de chameau de Djanet, à 15 de Tamanrasset. Or c'est de Djanet que viennent les caravaniers du Nord, ceux de Tamanrasset allant plutôt par In Gall à Agadez, en contournant l'Aïr.

S'il est normal que les commerçants des Ajjers viennent à Iférouane échanger étoffes, sel, menus objets fabriqués, contre des céréales et des animaux, ne le serait-ce pas à fortiori pour ceux du Hoggar. Ils les acquerraient à meilleur compte et y gagneraient du temps.

Les tribus touareg du Nord de l'Aïr et d'Iferouane ont besoin de sel, dattes, étoffes légères blanches et surtout bleues, objets manufacturés, tels que : couteaux, pioches, bêches, pièges, etc... Par contre, elles peuvent fournir des chameaux de belle race, des bœufs, des ânes, des chèvres, des moutons, des peaux et des peaux de bouc supérieurement tannées (Iferouane a des tanneurs renommés), du blé, de l'orge, du maïs, des oignons, des cousins et des sacoches touareg, des selles de chameaux (les officiers des Compagnies Sahariennes d'Algérie demandent parfois qu'on leur en envoie, tant elles sont appréciées), des bijoux indigènes.

La différence entre les deux papiers monnaie était un sérieux obstacle aux transactions, même avec Djanet. Le bureau de change nouvellement créé à Tamanrasset pourrait être complété par un bureau identique à Iferouane, sans que cela entraîne aucun frais, et les opérations commerciales ne pourraient qu'en bénéficier lorsque les indigènes sauraient les facilités qui leur sont données désormais.

Il semble qu'un courant d'échanges pourrait être amorcé fort judicieusement si l'on faisait pour Iferouane ce qui a été fait l'an passé pour Agadez lors de la foire de Tamanrasset. Un petit convoi, groupant des forgerons, des tanneurs, des fabricants de selles (de Timia en particulier), des indigènes désireux de vendre leur bétail, serait conduit au Hoggar pour y commercer. L'itinéraire que j'ai suivi, ou tout autre analogue, une fois connu de plusieurs indigènes, ceux-ci ne peuvent que désirer retourner sur un marché où les transactions sont forcément avantageuses pour eux. Les objets manufacturés venant de Nigéria anglaise coûtent à Iferouane trois fois plus cher qu'à Tamanrasset. Par contre, les céréales y sont bien meilleur marché et le bétail vaut au Hoggar deux ou trois fois son cours en Aïr.

Pour ce qui concerne les relations par pistes accessibles aux automobiles, l'itinéraire que j'ai suivi en mai 1932 semble devoir nécessiter de trop grands travaux pour être intéressant. Pourtant, d'après des renseignements recueillis auprès des indigènes on pourrait, sans trop grands détours plus au Sud, trouver, non loin de ma route, un tracé automobile rejoignant In-Guezzan.

## Voyage aérien Transsaharien

---

M. le Baron DE FOUCAUCOURT projette un voyage aérien transsaharien pour janvier ou février 1934. Il se propose d'accomplir sur un avion Caudron Luciole Renault 95 H.P. le circuit :

Paris — Lyon — Perpignan — Barcelone — Alicante — Malaga — Tanger — Oujda — Alger — Laghouat — El-Goléa — Adrar — Reggan — Bidon V — Tabankort — Gao — Tombouctou — Djenné — Ouagadougou — Niamey — Gao — Alger (retour par la même voie avec variante possible par In-Salah — Aïn-el-Hadjadj — El-Goléa — Ouargla — Touggourt — Biskra). D'autres variantes sont également envisagées : entre Tanger et Colomb-Béchar par Ouezzane — Fez — Midelt — Rich — Bou-Denib — Colomb-Béchar ou par Fez — Oudjda — Colomb-Béchar ou encore par Oudjda — El-Aricha — Aïn-Sefra — Beni-Ounif — Colomb-Béchar. Dans ce cas, pour les trois variantes, le trajet Colomb-Béchar — Adrar comporterait des escales à Taghit et Beni-Abbès.

M. DE FOUCAUCOURT serait heureux d'effectuer cette randonnée de conserve avec un autre avion.

Ceux des lecteurs de ce bulletin que cette question intéresserait peuvent entrer en relation avec M. DE FOUCAUCOURT en lui écrivant 270, boulevard Saint-Germain, à Paris.

---

*Le Gérant : M. le Général MEYNIER.*

---

Imp. Rives, Romeu et Cie, 14-16, Rue Bab-el-Oued. - Alger



## DEMANDE D'ADMISSION

*Je soussigné, sollicite mon admission à l'Association des « Amis du Sahara », en qualité de  
membre titulaire.  
membre bienfaiteur.*

*Je déclare adhérer aux statuts et règlements de l'Association.*

*Le .....  
(signature)*

*Nom : .....*

*Prénoms : .....*

*Nationalité : .....*

*Lieu de naissance : .....*

*Profession : .....*

*Adresse : .....*

*Parrains : { M. ....  
M. ....*